

DOSSIERS



"Y'EST BON RARE!"

◆ Les spécialistes qui vont Robert Bourassa aux Québécois durant les prochaines semaines ont à leur palmarès des campagnes publicitaires retentissantes. Quand on sait vendre "le secret de la Labatt bleue", on doit certainement savoir "vendre" un candidat premier ministre. Les libéraux ont fait appel à une équipe venue en majorité de la brasserie Labatt. Ces faiseurs d'images ont le mandat de proposer un "nouveau" produit aux Québécois: Robert Bourassa.

Page B-5



SANTÉ SECURITE en tête

◆ Chaque jour, au-delà de 1,200 travailleurs ou travailleuses québécois sont victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Pour tenter d'enrayer ce fléau, un imposant appareil a été mis sur pied, à la suite de l'adoption de la loi 17, en 1979. LE SOLEIL profite de la tenue, du 21 au 26 octobre, de la Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail pour faire le point sur la situation. Gilles Boivin nous présente aujourd'hui le premier d'une série de quatre articles sur le sujet.

Page A-3

MULRONEY VU PAR LA PRESSE BRITANNIQUE

◆ LONDRES (PC) — La participation du premier ministre Brian Mulroney à la conférence du Commonwealth, à Nassau, aura permis aux journalistes britanniques de faire plus ample connaissance avec lui. Si certains l'ont trouvé "engageant" (Petter Taylor, Sunday Telegraph), d'autres ont noté son "vide d'idées" (Donald Treford, The Observer). Pour M. Treford, "M. Mulroney, le leader canadien, ressemble à un mini-Reagan bavardant près de la cheminée. Il fait la joie des agents de relations publiques, étant à la disposition des photographes presque autant que (le premier ministre Robert) Mugabe (du Zimbabwe)".

Mais, ajoute le journaliste, "son discours résonnait vide après l'intervention (du premier ministre indien) Rajiv Gandhi, exemple pénible du manque de contenu moral dans la politique de l'Ouest".

M. Taylor, lui, a vu en M. Mulroney l'un des "conciliateurs puissants et convainçants" de la conférence.

"Son style est extrêmement décontracté (il ne prononce pas des discours, il les fredonne) et son importance a été reconnue par les hordes de journalistes qui se sont précipités pour l'entendre à l'heure inhabituelle de 7h30 du matin."

TABLOÏD SPORT

GAIN DE 3-2 AU FORUM

NORDIQUES 7 EN 7

◆ Les Nordiques ont défit le Canadien 3-2, hier soir, au Forum pour inscrire un septième gain en autant de match. Pour l'équipe montréalaise il s'agissait d'un quatrième revers d'affilée. Le match a débuté de façon agressive et le Canadien qui semblait transformé a livré l'un de ses meilleurs matchs face à ses grands rivaux. Peter Stastny, Sauvé et Kumpel ont marqué pour les Nordiques alors que Dahlin et Naslund répliquaient pour le Canadien.

Les détails, pages 2 à 8



Gilbert Delorme des Nordiques en perd son hockey sous le choc de sa collision avec Brian Skrudland du Canadien, dans un match disputé avec rudesse.

LE SOLEIL

MARDI 22 OCTOBRE 1985 62 pages, 3 cahiers Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ 35¢
 QUEBEC, 89e année, no 291 + 1 tabloïd Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-aux-Renards-Perce-Abitibi 50¢

depôts garantis **7 1/2%** 30 jours
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
 692-1221 / 626-1221 / 659-1814

UNE ENQUÊTE DU SOLEIL ET DE CIRC (2)

À CAP-ROUGE

SAINTE-FOY CHARGE LE GROS PRIX POUR SA POLICE INVISIBLE

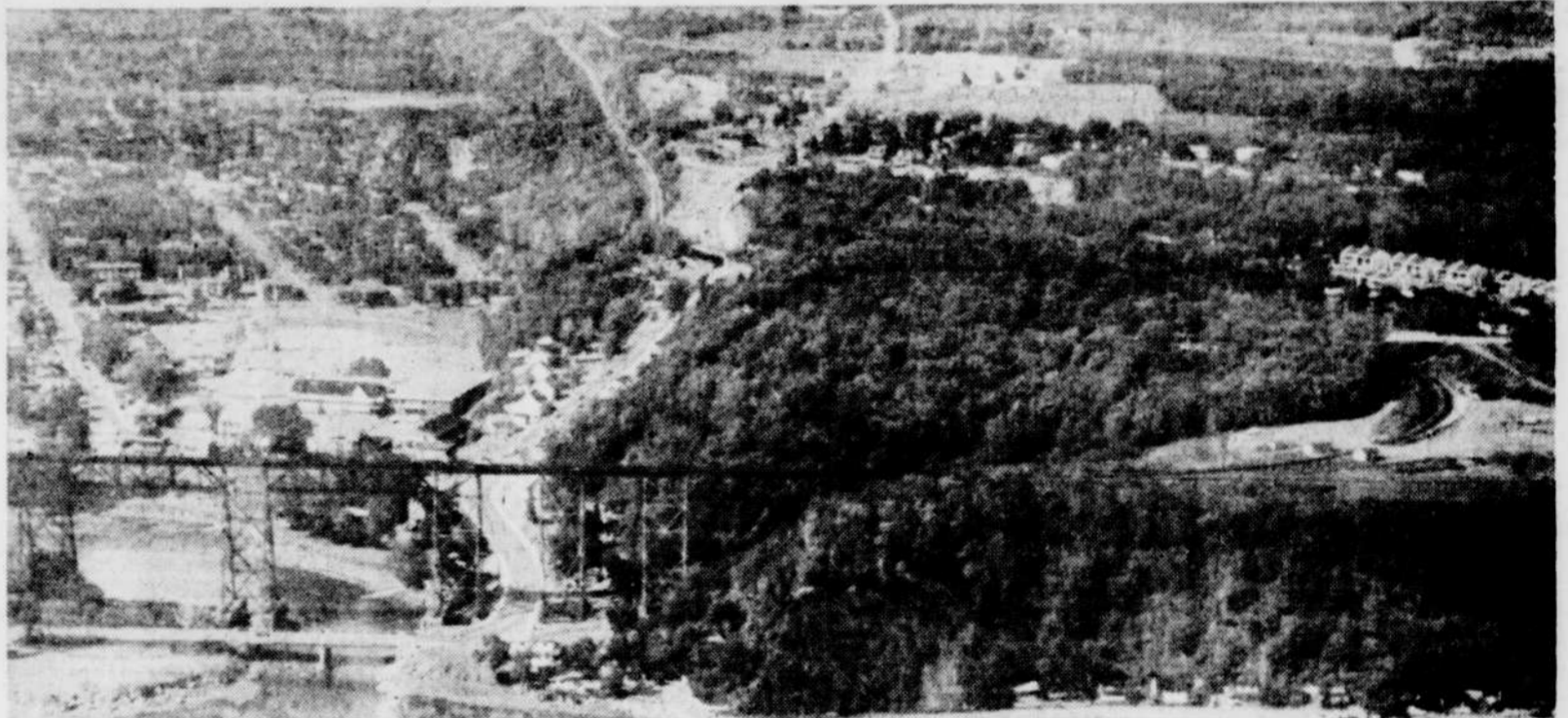
◆ Les contribuables de Cap-Rouge n'ont même pas de policiers et de véhicules en permanence sur leur territoire et ils paient cette année quelque \$600,000 à la ville de Sainte-Foy pour les services de police, d'incendie et d'ambulance.

par Guy DUBE

En effet, seulement un ou deux véhicules patrouillent sporadiquement de Sainte-Foy à Cap-Rouge. Au service de police de Sainte-Foy, la ville de Cap-Rouge est désignée comme étant la zone numéro sept. Au lieu d'avoir une patrouille en permanence dans ce secteur, c'est plutôt à partir du quartier Laurentien et de la pointe Sainte-Foy que la protection et la prévention sont assurées à Cap-Rouge.

Quant au service des incendies, il ne faut pas y penser. Les camions-pompes sont constamment gardés à l'intérieur des garages du poste de police au centre-ville de

Lire A-2, POLICE



Cap-Rouge compte une population de 11,500 habitants. On y dénombre 56 kilomètres de rues (117 au total).

LA MODE



VIVRE L'AUTOMNE BIEN AU CHAUD...

◆ Afin de profiter des belles journées que l'automne nous réserve, quoi de mieux que des tenues colorées, chaudes et confortables. Pour la nouvelle saison, les vêtements sport et décontractés se veulent éclatants de couleurs et conçus dans des étoffes aux motifs fantaisistes. Toute une gamme d'accessoires vient compléter ces ensembles que nous décrivons notre collaboratrice de mode Sylvie Corriveau.

Pages C-1 et C-2

CHARLESBOURG

EMPLOYÉS MIS À LA PORTE POUR UNE "PORTE VOLÉE"

◆ Trois employés municipaux de Charlesbourg ont été mis à la porte pour une période de trois mois, sans salaire et un quatrième qui était à l'essai a dû prendre la porte de façon définitive pour une histoire de "porte", survenue le 11 juillet.

par Marcel COLLARD

Ce jour-là, "une personne en autorité" de la municipalité était informée, vers 8h30, que deux travailleurs (d'un service que nous n'identifierons pas étant donné qu'une plainte a été déposée à la police) avaient déposé une porte et l'encadrement dans l'herbe, entre une gratte et un camion, le long d'une clôture, du côté sud du garage municipal situé au 7505 de la 1re Avenue, mais provenant d'une autre bâtisse. Un enquêteur privé est appelé.

Selon le récit contenu dans le rapport disciplinaire adressé au conseil, un troisième employé, aidé par une personne non identifiée, a placé la porte dans son véhicule personnel et l'a livrée à la maison d'un quatrième tra-

vailleur. Vers 17h, le même homme vient reprendre la porte. Mais, depuis, on l'a perdue de vue, en raison d'un problème de filature.

Le comité de discipline a entendu les travailleurs incriminés et a conclu que leur version était invraisemblable et même contradictoire dans un cas.

Sur la recommandation du comité, le conseil a congédié celui qui était à l'essai. Des trois autres, un était chef de groupe et un autre, de par son travail, était en possession de toutes les clés des bâtiments municipaux. Ils seront réintégrés dans trois mois, mais à d'autres tâches.

Vol d'un tuyau

Hier soir, le comité de discipline faisait rapport d'un autre dossier, moins contestable, puisque le travailleur concerné a reconnu avoir pris un bout de tuyau "un peu bossé" qu'il avait mis dans son automobile et qu'il voulait utiliser pour une cheminée d'un foyer, dans sa cour. Compte tenu des éléments

Lire A-2, PORTE

SOMMAIRE

Alain Bouchard	B-1
Annonces classées	C-10 à C-14
Arts et spectacles	C-6, C-7 et C-9
Bandes dessinées	C-8
Bridge	C-13
Carrières et professions	A-13
Crayons de Soleil	C-8
Décès	C-15
Dossiers	B-5
Economie	B-8 à B-14
Editorial	B-4
Feuilleton	C-9
Horoscope	C-13
Le monde	A-10 à A-14
La région	B-1 à B-3
Mot mystère	C-12
Mots croisés	C-12
Où aller à Québec	C-9
Télévision	C-7
Votre page	B-4

METEO



Une autre journée ensoleillée avec un maximum de 13 à 15. Demain, encore du soleil et plus chaud.

Détails, page C-10



Supertramp n'a pas déçu les 9,000 spectateurs.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Supertramp à la hauteur de sa réputation

◆ Pour plusieurs fans, un doute subsistait quant à la performance scénique d'un Supertramp privé de la présence d'un musicien de la trempe de Roger Hodgson.

par Michel BILODEAU
(collaboration spéciale)

Eh bien hier soir lors de son spectacle présenté au Colisée de Québec, le groupe a rapidement prouvé qu'il se tirait très bien d'affaire sans ce dernier. Les quelque 9,000 spectateurs présents ont pu constater que Supertramp est encore à la hauteur de sa réputation de perfectionniste. Que ce soit au niveau des éclairages, du matériel visuel ou encore au niveau sonore, tout était parfait et impeccable.

Supertramp a interprété plusieurs pièces de son nouveau microsillon *Where You Bound* dont incidemment la pièce-titre a été un des sommets de la soirée. Le groupe a bien sûr repris de plus anciennes pièces comme par exemple *Crime of the Century* ou *Bloody Well Right*, qui a été présentée dans une version percutante où les saxophonistes John Helliwell et Scott Page s'en sont donné à cœur joie. Rick Davis et John Helliwell ont mené la barque avec décontraction et assurance. Un spectacle d'un professionnalisme à toute épreuve.

POLICE (suite de la première page)

Sainte-Foy. Si un incendie éclate dans le secteur résidentiel à proximité de Saint-Augustin, les policiers-pompiers mettront de 10 à 15 minutes avant d'arriver sur les lieux.

La note que les contribuables de Cap-Rouge ont payée à Sainte-Foy, cette année, pour le service de protection publique, s'élève à \$596,462; elle sera portée à \$700,000 à compter de janvier; puis à \$800,000 à 1987; à \$900,000 en 1988; et finalement à \$1 million pour l'année 1989 alors que le contrat quinquennal pourrait prendre fin.

L'entente comme telle se renouvellera par la suite automatiquement par périodes successives de trois ans, à moins d'un avis écrit remis six mois avant son expiration, le 31 décembre 1989.

C'est ce qui ressort de l'enquête menée conjointement par deux journalistes du SOLEIL et de CHRC qui ont notamment réalisé plusieurs entrevues à l'intérieur et à l'extérieur du service de police de Sainte-Foy et consulté des documents pertinents.

20 vols en un seul soir
Un policier confiait récemment aux deux journalistes que, lors d'un seul soir du défilé du Carnaval de Québec, au-delà d'une vingtaine de vols avec effraction ont été perpétrés dans un secteur de Cap-Rouge.

"Les citoyens croient être bien protégés parce qu'une entente lie les deux villes, poursuit un autre policier. Moi je peux dire qu'en certaines circonstances, on m'assigne deux zones de Sainte-Foy en

plus de celle de Cap-Rouge, et il arrive que je n'ai pas le temps d'aller patrouiller à Cap-Rouge si j'ai trop de travail". Par "certaines circonstances", le policier mentionne des cas d'absentéisme, comme les congés de maladie; les policiers absents ne sont alors pas remplacés pour des raisons de coupures dans le travail supplémentaire.

Joint à son bureau, le directeur général de la municipalité de Cap-Rouge, M. Louis Beaupré, mentionne que l'entente entre les deux villes prévoit une protection 24 heures sur 24 à Cap-Rouge; mais il reconnaît lui-même qu'il n'y a pas toujours de véhicule de patrouille à Cap-Rouge.

Rappelons que le directeur du Service de la protection publique de

la ville de Sainte-Foy, M. André Sainte-Marie, n'a pas voulu commenter l'enquête de CHRC et du SOLEIL.

Dans l'entente liant les deux parties, il est écrit que la ville de Sainte-Foy s'engage à fournir à la ville de Cap-Rouge tous les services d'inspection et de protection contre les incendies, les services de la prévention du crime, des enquêtes cri-

minelles, de gendarmerie et d'administration "aux mêmes conditions qu'à la ville de Sainte-Foy".

Il est même précisé que 12 policiers sont affectés à la surveillance du territoire de Cap-Rouge.

La ville de Cap-Rouge compte une population de 11,500 habitants (1985). On y dénombre 56 kilomètres de rue, répartis dans 117 rues différentes.

PORTE (suite de la première page)

atténuants, dans le cas, le comité a recommandé une suspension de deux semaines, laquelle a été entérinée par le conseil hier soir.

Plusieurs vols

Interrogé sur les mesures prises, le maire Ralph Mercier a déclaré au SOLEIL, hier, qu'on lui avait rapporté plusieurs vols dans le passé. "Nous tentons de maintenir le contrôle le plus efficace possible. Il y a lieu d'améliorer encore la surveillance, car bien des gens ont accès dans les bâtiments municipaux. Nous pourrions améliorer encore la situation, avec l'im-

plantation d'un système informatique pour tous les services, notamment la tenue de l'inventaire des matériaux. Un coordonnateur de l'informatique doit d'ailleurs entrer en fonction le 31 octobre", a précisé le maire.

LA QUOTIDIENNE

(tirage du lundi
21 octobre 1985)

8-6-5

6-2-1-2

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) 647-3333 Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30 Samedi: 8h00 à 12h00 Dimanche: 8h00 à 12h00

LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

RÉDACTION 647-3394 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233 - LE SOLEIL, fondé en 1896 est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6 par Le Soleil Limitee. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 1206

VENTE de BAS

WonderBra



rég. 2,25

1,69

modeles tout diaphane pied sandale, régulier pointes renforcées, colons de base, grandeurs A-B-C-D et tout diaphane taille unique en colons mode, autres modeles, culotte amincissante pied sandale ou pointes renforcées rég. 3.00 pour 2.39, super fin pied sandale, culotte renforcée rég. 3.25 pour 2.00, bas aux genoux rég. 1.50 pour 1.19



Contemporaine*

créé spécialement pour nous

LE MANTEAU

PORTEFEUILLE

EN

MOUTON RETOURNÉ

silhouette actuelle: un manteau de forme portefeuille, bien enveloppant, vous gardant au chaud... les épaules arrondies, l'emmanchure raglan, la taille suspendue, poches biais, poignets à revers... le tout souligné de surpiqûres double et de petits carrés de cuir, le mouton retourné, c'est le luxe, la chaleur et le confort tout l'hiver! tons de taupe ou moka. 6 à 12. 595.00

la maison

la maison
simons

la maison
simons

TROIS MARSINS

PLACE ST-PIERRE

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

Santé et sécurité du travail (1)

350,000 Québécois affectés chaque année

LE SOLEIL reprend aujourd'hui la publication sur quatre jours d'une série de textes, à l'occasion de la semaine annuelle de la santé et de la sécurité du travail.

Il y a quelques semaines, le Québec s'attardait avec compassion sur la triste fin d'un mammifère marin dont les médias ont suivi la trace, tout au long du Saint-Laurent, la lente agonie. Pendant cette période de trois à quatre jours, près de 5,000 travailleurs québécois étaient victimes - la plupart dans un anonymat déconcertant - d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

Textes de Gilles BOIVIN

A la manière d'un séisme aveugle les accidents du travail et les maladies professionnelles prélèvent ainsi quotidiennement une lourde ration. A chaque année, 350,000 travailleurs et travailleuses québécois sont victimes de ce fléau, à peu près l'équivalent du double de la population de la ville de Québec.

Certes, ils ne sont pas tous également atteints, mais pourtant plus de la moitié d'entre eux ne pourront reprendre leurs activités profes-

sionnelles le lendemain et parfois même pour plusieurs mois. Pis encore, 13,000 d'entre eux conserveront un handicap permanent à la suite de cet accident. De ce nombre, notre appareil de production aura laissé sur le carreau une centaine d'individus rendus totalement invalides par des accidents du travail ou une maladie professionnelle.

Et ce sans compter les 850 travailleurs ou travailleuses qui y ont carrément laissé leur vie au cours des cinq dernières années. Heureusement, ce lourd tribut de vies humaines que le travail prélève annuellement semble en régression. Ils étaient plus de 200, en 1981 et 1982, à laisser leur vie au travail. En 1984, ils étaient deux fois moins nombreux... Derrière ces froides statistiques, deux travailleurs n'y laissent rien de moins que leur peau à chaque semaine, qui sur son chantier de construction, qui dans sa mine, son usine, ou... solitaire en forêt.

Et ce sont là des statistiques

toutes officielles. Elles sont tirées des relevés de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). L'organisme paragravemental qui agit à la fois comme assureur et responsable de la santé et de la sécurité du travail. Et ce n'est que la pointe de l'iceberg, prétendent les milieux syndicaux. "Si la CSST produisait un état réel de l'état de la santé dans les milieux de travail, ça ferait un scandale à chaque année", lance la présidente du Conseil central de la CSN, à Québec, Mme Nicole Madore.

Des secteurs à risques

Contrairement à la croyance populaire, il n'y a pas que les chantiers de construction qui contribuent à cette hécatombe. Ces accidents surviennent partout et dans chaque secteur d'activité.

Il est cependant des secteurs où les "risques sont plus élevés". Dans le secteur primaire - particulièrement la forêt, les mines et les carrières - la CSST observait un taux d'accidents absolument alarmant: 487 lésions par groupe de 1,000 travailleurs, en 1983. C'est deux fois plus que le nombre d'accidents dans le secteur manufacturier et celui du bâtiment et des travaux publics. Quatre fois plus que dans le secteur tertiaire...

Les régions où l'activité éco-

nomique est tributaire de ces secteurs à risques sont donc plus durement atteintes. Dans la région de Laval-Laurentides, le taux d'accident est de trois par groupe de dix travailleurs. L'Abitibi-Témiscamingue, la Montérégie, l'Outaouais, l'Estrie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean suivent de près avec un taux d'accidents supérieur à deux par groupe de dix travailleurs.

Mais il n'y a pas que les tra-

vailleurs du secteur primaire, des chantiers de construction ou des manufactures qui sont frappés par ce fléau. Ainsi, le secteur tertiaire (bureaux, services, etc) augmente continuellement sa part dans le nombre de jours d'absence du travail. Elle est ainsi passée de 39 pour 100 en 1979 à 49 pour 100, en 1983, soit près de la moitié des jours d'absence du travail pour lésions professionnelles.

Les femmes ne sont pas à l'abri

non plus de ces lésions. Conséquence de leur présence plus marquée sur le marché du travail, elles ont vu leur part des victimes de lésions professionnelles passer de 12,6 en 1979 à 17 pour 100 en 1983. Quant aux jeunes, exclus du marché du travail par la dure crise qui a secoué l'économie québécoise, ils ont réduit sensiblement leur nombre de victimes d'accidents du travail, de 31 pour 100 en 1979 à 22,7 pour 100 pendant la même période.

\$700 millions versés en indemnités l'an dernier

La froide logique des chiffres - si elle néglige l'aspect humain de ce drame quotidien - ne permet pas d'ignorer les coûts directs et indirects des accidents du travail et des maladies professionnelles. "Globalement, ils atteignent au moins \$2 milliards", admet la CSST. Certains spécialistes estiment que cette facture peut facilement atteindre \$4 à \$5 milliards.

Plus de \$700 millions en indemnités l'an dernier. Au delà de 1 milliard, si on y ajoute les montants déposés au fonds d'accidents et les coûts reliés à l'administration

du régime et à la prévention, estime la CSST qui reconnaît que ce n'est là que la pointe de l'iceberg...

Pour les travailleurs, ce sont quelque \$35 millions qu'ils ont dû assumer en perte de salaire - les indemnités de la CSST ne couvrent que 90 pour 100 de leur revenu net - à moins que leur employeur ou une compagnie d'assurance privée n'ait assumé ce manque à gagner. Et encore, disent les organisations syndicales ou celles reliées à la défense des travailleurs (ses) accidentés (es), "ces savants calculs ne tiennent pas compte de tous

ceux qui n'ont pu être dédommages par la CSST".

Sans compter non plus, ajoutent les employeurs, les coûts inhérents au ralentissement ou à l'arrêt du rythme de production qui accompagne généralement un accident de travail.

Quant au dommage psychologique ou moral subi par le travailleur accidenté, les statisticiens sont carrément impuissants à saisir ce phénomène...

Demain: sauver des vies... et des sous.

Prestigieux hommes d'affaires à la rescousse des moins de 30 ans

MONTREAL (PC) - Comme l'avait prédit la veille l'opposition libérale, le premier ministre du Québec a annoncé hier la création de la Corporation d'investissement jeunesse, destinée à aider les moins de 30 ans à se lancer en affaires.

par Maurice GIRARD

La nouvelle qui devait, pour Pierre Marc Johnson, commencer en grand une semaine qu'on le soupçonnait de vouloir terminer par le déclenchement d'élections générales, avait perdu un peu de son impact.

En fait, a déclaré le premier ministre, la fuite calculée dans la presse provoquée par une habile manœuvre des libéraux - qu'il a présentée comme une "façon inédite et inattendue" de procéder - a causé un certain "malaise" chez les partenaires financiers.

N'empêche que pour le gouvernement, c'est un bon coup puisqu'il s'est associé aux plus prestigieux hommes d'affaires de la province: Paul Desmarais de Power Corporation à la présidence de la Corporation, Pierre Laurin (Alcan), André Dion (Ro-Na), Roger Néron (Culinar), Laurent Beaudoin (Bombardier), Bernard Lamarre (Lavalin), etc.

Une seule déception pour le premier ministre: M. Johnson ne sera pas à la une des journaux et des bulletins télévisés avec M. Desmarais, qu'il avait rencontré quelques minutes plus tôt au cours d'un dîner. "On a décidé quant à la présence de ce midi, que M. Roland Giroux représenterait M. Des-

marais", a expliqué M. Johnson en voulant justifier l'absence curieuse du président de l'organisme qu'on venait de créer.

Les \$5 millions qui seront majoritairement recueillis dans le secteur privé - la participation du gouvernement n'a pas encore été arrêtée - serviront à "favoriser la création d'entreprises et donc, éventuellement d'emplois pour d'autres jeunes", a déclaré hier M. Johnson, entouré de Pierre Péladeau (Québecor), Roland Giroux (Power Corporation) et Laurent Beaudoin (Bombardier).

Comme autre objectif, la coporation créera une fondation qui sera chargée de recueillir des fonds dans le secteur privé "dans le but de servir de bras additionnel pour la création d'entreprises pour les moins de 30 ans".

Dans un contexte pré-électoral, M. Johnson voulait donner un caractère apolitique à l'événement. Il a insisté à deux reprises sur le fait que, peu importe le chef de parti élu aux prochaines élections, le nouveau premier ministre sera appelé à poursuivre l'expérience après les élections générales, cet automne ou au printemps 1986.

Sur le fond, le Parti libéral est d'accord. Quant à la façon de procéder, c'est autre chose. La manœuvre est jugée trop grosse par le chef libéral. "C'est encore une preuve d'hypocrisie parce que, s'il avait été plus franc, il (M. Johnson) en aurait parlé avant les élections, pendant la campagne de leadership", a dit M. Bourassa qui y voit "une utilisation électorale de la jeunesse".



L'homme d'affaires Pierre Péladeau répond aux questions des journalistes sous l'œil attentif du premier ministre Pierre Marc Johnson. Il est un des hommes d'affaires qui feront partie de la Corporation d'investissement jeunesse.

Le candidat du Parti libéral du Québec (PLQ) dans la circonscription de Montmorency, M. Yves Séguin, ne peut se départir de sa spécialisation qui est la fiscalité. En effet, sur ses affiches il inscrit "compté" au lieu de "comté". On peut "compter" sur son chef Robert Bourassa pour le nommer ministre du Revenu au lieu de ministre de l'Éducation.

Johnson annoncerait demain des élections le 2 décembre

Le premier ministre du Québec, M. Pierre Marc Johnson, pourrait bien annoncer demain après-midi, après la réunion du conseil des ministres, la date des élections générales.

par J.-Jacques SAMSON

M. Johnson opérerait alors pour le 2 décembre. La campagne devant durer entre 35 et 42 jours et les élections avoir lieu le sixième lundi après l'adoption du décret. L'hypothèse du 25 novembre avancée en même temps que celle du 2 décembre par des membres du comité de transition au Parti québécois, ne tient plus depuis dimanche.

Des élections scolaires sont prévues pour le lundi 9 décembre.

La date du 9 décembre pour les élections scolaires a été choisie dans un décret présenté au conseil des ministres par le ministre de l'Éducation, M. François Gendron. Il s'agit d'élections pour combler le tiers des postes de commissaires sur l'ensemble du territoire du Québec, à l'exception de l'île de Montréal. Selon un porte-parole du ministre, si M. Johnson s'approprie la date du 9 décembre, ces élections scolaires qui devaient avoir lieu en juin mais ont été reportées par la contestation de la loi 3, devront une nouvelle fois être retardées.

Techniquement, les élections générales sont ordonnées par un décret du conseil des ministres, en vertu de l'article 13 de la loi sur les élections.

L'Assemblée nationale doit reprendre ses travaux le 12 novembre, a décidé le conseil des ministres. En prenant connaissance du décret d'é-

lections, le lieutenant-gouverneur dissout alors l'Assemblée, en vertu de l'article 5 de la loi sur l'Assemblée nationale.

Des candidats du Parti québécois en vue des élections ont répandu hier une information à l'effet que M. Johnson ferait adopter le décret sur les élections générales demain et qu'il s'adresserait à la population le jour même. D'autres rumeurs veu-

Québec accusé d'exercer des pressions sur Hydro

Excédé par les rumeurs voulant que le premier ministre Pierre Marc Johnson se prépare à damer le pion au chef libéral Robert Bourassa, en annonçant un devancement des travaux de la deuxième phase de la Baie James, le critique libéral en matière d'énergie, M. Pierre Fortier, a accusé le chef du gouvernement d'exercer des pressions indues sur Hydro-Québec à des fins électorales.

par Gilles BOIVIN

Selon le député d'Outremont, M. Johnson annoncerait, "avant ou pendant la prochaine course électorale" le devancement d'importants projets d'investissements qui pourraient dépasser les \$5 milliards. Il s'agit des projets de suréquipement de la centrale de LG-2 (\$1,5 milliard), de celle de Manic 5 (\$800 millions) et de la sixième ligne de transport en provenance de la Baie James (\$1,2 milliard), soutient M. Fortier. Le début des travaux

pour les deux premiers projets avait été fixé à la fin de 1986, et à 1987, pour le dernier, rappelle-t-il.

L'imminence du déclenchement de la campagne électorale est accréditée de plus par l'annonce ces dernières heures de l'entrée immédiate dans la lutte de certains candidats (comme Me Bernard Bastien, président du Conseil des ser-

lents que le premier ministre ne divulgue la date du scrutin que jeudi, au cours d'une conférence de presse.

Le député libéral estime en outre que le gouvernement "fait des pieds et des mains pour convaincre Hydro-Québec d'avancer le projet de LG-1 (\$2 milliards) qui était prévu pour beaucoup plus tard". Pour M. Fortier, ces pressions sont d'autant plus inadmissibles que "des études récentes ont démontré que la demande de puissance était beaucoup moins fortes que les hypothèses utilisées dans le plan de développement" d'Hydro.

Ce dernier estime qu'il faut faire cesser les pressions sur cette société d'Etat, pressions qu'il assimile à une "manipulation politique". Lorsqu'on lui rappelle que le projet d'une deuxième Baie James du chef libéral peut exercer lui aussi une pression politique sur la société hydro-électrique, M. Fortier soutient qu'il ne s'agit pas de pressions de "même nature".

vices essentiels et quelques autres dans le secteur privé) qui ont quitté leurs fonctions depuis vendredi et hier pour rejoindre l'équipe de M. Johnson.

Le chef du PLQ, M. Robert Bourassa, a en quelque sorte devancé le premier ministre et annonce avec assurance depuis vendredi dernier dans ses discours que les élections auront lieu le 2 décembre.

Pour ce dernier, il n'apparaît pas approprié de devancer ces travaux à la Baie James puisque l'ex-ministre de l'Énergie, M. Jean-Guy Rodrigue, avait déclaré mardi dernier qu'après la signature du contrat avec le New England Power Pool (NEPOOL), Hydro disposait encore de surplus de quelque 4,000 mégawatts.

Selon le député libéral, le ministre Rodrigue a payé "sa franchise" dès le lendemain lorsque le premier ministre l'a remplacé à l'Énergie. Le premier ministre aurait même demandé au pdg d'Hydro, M. Guy Coulombe, d'aller "rétablir" les faits à la télévision, le lendemain soir, avance le député.

Là non plus cependant le député d'Outremont ne veut voir aucune contradiction entre ces surplus appréhendés et le projet de M. Bourassa de lancer une deuxième Baie James. "M. Bourassa s'est engagé à ne pas lancer ces travaux avant qu'un contrat ferme ne soit conclu avec les Américains", soutient-il.

Le PLQ prêt à présenter ses candidats de prestige

◆ Si le premier ministre Pierre Marc Johnson annonce le déclenchement des élections générales cette semaine, les libéraux de Robert Bourassa sont prêts à faire face à la musique et à entreprendre rapidement la campagne électorale.

par Réjean LACOMBE

Les libéraux ont déjà choisi 112 candidats en vue du prochain scrutin. Même si officiellement ils ne sont pas encore représentés dans 10 circonscriptions électorales, il n'en resté pas moins que les stratèges libéraux ont déjà déniché les candidats que l'on dit de prestige pour combler ces postes vacants. On n'attend plus que le signal du départ de M. Johnson avant de rendre publics les noms de ces candidats.

C'est ainsi qu'il est presque assuré que la présidente du Parti libéral, Mme Louise Robic, sera candidate dans une des cinq circonscriptions encore vacantes à Montréal, possiblement dans Bourassa qui est actuellement représentée à l'Assemblée nationale par le député péquiste, M. Patrice Laplante. Ce dernier a décidé de ne pas solliciter un renouvellement de son mandat. Cette circonscription était représentée jusqu'en 1976 par Mme Lise Bacon qui était ministre dans le gouvernement Bourassa.

Mme Robic a confié au SOLEIL, hier, qu'elle étudiait la possibilité d'être candidate. "Ce serait, dit-elle, un cheminement logique." Elle annoncera officiellement sa décision lors du déclenchement des élections.

Pour faire la lutte au premier ministre Johnson dans la circonscription d'Anjou, les libéraux ont choisi leur candidat. Selon les dirigeants libéraux, il ne s'agit pas de quelqu'un de très connu dans les milieux politiques. Toutefois, on souligne que l'adversaire de M. Johnson possède les qualités nécessaires pour faire une chaude lutte au premier ministre.

Le PLQ a également déniché des candidats pour faire la lutte aux ministres Guy Tardif dans Crémazie et Gérard Godin dans Mercier. Il en est de même, semble-t-il, dans Sainte-Marie, Châteauguay et Taillon. Différentes rumeurs circulent à l'effet que le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre Desmarais II ait été approché pour se porter candidat. Se refusant à commenter ces rumeurs, le pré-

posé à l'organisation au PLQ, M. Pierre Bibeau, se contente de dire: "On attend des réponses..."

Par ailleurs, les libéraux de Sherbrooke choisiront leur candidat demain. Il devra affronter le ministre Raynald Fréchette. La lutte se fera entre Mme Monique Choquette-Abel et M. André Hamel.

Dans la circonscription de Jean-Talon, il est plus que probable que M. Jean-Claude Rivest ne sera pas candidat lors du prochain scrutin. Là aussi les rumeurs les plus diverses circulent. Les dirigeants libéraux refusent de confirmer ou de nier que M. René Dussault puisse être candidat. Finalement, les libéraux de Beauce-Sud seront appelés prochainement à trouver un successeur à M. Herman Mathieu qui a décidé de se retirer de la vie politique.



La présidente du PLQ, Mme Louise Robic, devrait être candidate dans une des cinq circonscriptions encore vacantes à Montréal.

(Collaboration spéciale Michel Parent)

Des porte-couleurs libéraux en majorité du monde des affaires

◆ La majorité des candidats qui défendront les couleurs du Parti libéral lors du prochain scrutin proviennent des milieux d'affaires. Parmi les 112 candidats déjà choisis, 36 d'entre eux s'identifient comme étant des hommes d'affaires ou des administrateurs.

par Réjean LACOMBE

On retrouve également, 23 avocats et 15 candidats et candidates qui proviennent du milieu scolaire. De plus, quatre candidats sont notaires et quatre autres sont ingénieurs. Trois candidats s'identifient comme journalistes et trois autres indiquent qu'ils sont travailleurs ou travailleuses sociales. Deux candidates sont secrétaires.

Par ailleurs, on retrouve un architecte, un pharmacien, un agriculteur, un médecin, un thnatologue et une travailleuse au foyer. Un seul candidat s'identifie comme étant économiste, soit le chef libéral, Robert Bourassa.

Parmi les 112 candidats, dont la moyenne d'âge est de 43 ans, on retrouve seulement 13 femmes. Cinq d'entre elles siègent déjà à l'Assemblée nationale. Mais puisque les libéraux doivent dénicher dix autres candidats, il n'est pas exclu

que deux autres femmes viennent s'ajouter à la liste dont la présidente du PLQ, Mme Louise Robic.

Par ailleurs, la plus jeune candidate est Mme Christiane Pelchat, 26 ans, qui se présente dans la circonscription de Vachon. Elle est suivie de près par trois autres candidats, MM. Georges Farrah, Hles-

de-la-Madeleine; Michel Després, Limoilou et Jean-François Viau, député de Saint-Jacques, qui sont âgés de 27 ans.

Le candidat le plus âgé est l'actuel député de Saint-Henri, M. Roma Hains. Il est âgé de 63 ans. Trois autres candidats sont âgés de 60 ans. Il s'agit de MM. Claude Ryan,

Argenteuil; Guy Pratt, Marie-Victorin et Harry Blank, Saint-Louis. Le chef libéral est pour sa part âgé de 52 ans.

Le président du Conseil des services essentiels défendra la cause péquiste dans l'Assomption

◆ Le président du Conseil des services essentiels, Me Bernard Bastien, a obtenu un congé sans solde pour se présenter comme candidat péquiste dans la circonscription de l'Assomption.

par Ghislaine RHEAULT

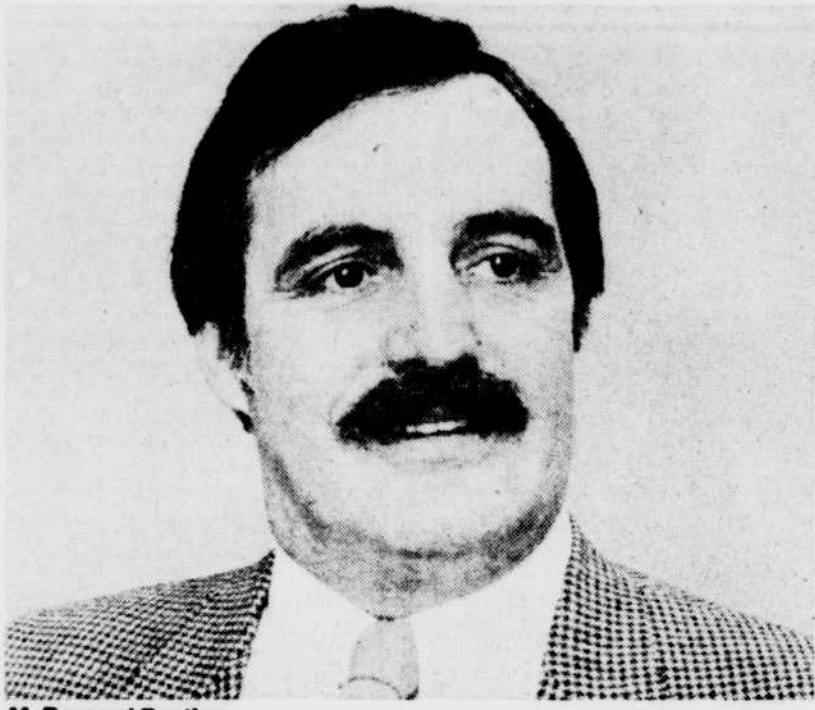
M. Bastien s'est donc réservé un droit de retour dans cet organisme indépendant, si jamais il était défait comme aspirant-candidat, ou comme aspirant-député. Dans un communiqué émis hier par le Conseil des services essentiels, on

précise que M. Bastien se prévaut de l'article 179 de la loi électorale pour obtenir ce congé sans rémunération.

Cet organisme a été créé en 1982 pour assurer le maintien des services publics lors de grèves. Le gouvernement a élargi considérablement ses pouvoirs en adoptant la loi 37 sur les négociations dans le secteur public.

C'est madame Nicole Forget, vice-présidente du conseil qui remplacera M. Bastien pendant son congé.

M. Bastien occupe la présidence du conseil depuis trois ans.



M. Bernard Bastien.

Air Canada et moi

Partenaires à Singapour

Il fallait que je l'invente. Micro-processeur et composants: Singapour. Conception et montage: Saint-Jérôme. Un système ahurissant de simplicité. Les cadres se l'arrachent. Je pars tout de suite. Air Canada.

DEPART DE MONTREAL

PARIS	Tous les jours, sans escale
LONDRES	5 vols sans escale par semaine
PRESTWICK	1 vol par semaine*
FRANCFORT	Tous les jours*
DUSSELDORF	2 vols directs par semaine
MUNICH	2 vols directs par semaine
ZURICH	2 vols directs par semaine
GENEVE	3 vols directs par semaine
BOMBAY	3 vols par semaine**
SINGAPOUR	3 vols par semaine**
*via Toronto	
**via Londres	

Air Canada et moi. De bonnes affaires à saisir au vol. D'abord Londres! Et puis Bombay, Singapour. Des correspondances rapides, trois fois par semaine.

Bombay et Singapour! L'Orient d'Air Canada, plus près par Londres que par le Pacifique.

J'ai choisi le service Intercontinental, classe Affaires! Parmi les meilleurs du monde. Pour un peu plus cher que le plein tarif classe économique.

Air Canada. Mon partenaire vers de nouveaux projets internationaux.

DFE 13005



AIR CANADA



TRANSPORTS OFFICIELS VANCOUVER DU 2 MARS AU 11 OCTOBRE 1985

1re publication

AVIS PUBLIC

Prenez avis que P.E. Vachon Ltée, 666, rue des Erables, St-Elzéar de Beauce, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-504249 pour la région 03, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de Meunerie Charlevoix Inc., rte RR # 3, St-Urbain, Cte Charlevoix.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (5) cinq jours qui suivent la 2e publication à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec G1K 7W5.

P.E. Vachon Ltée
666, rue des Erables
St-Elzéar, Beauce
G0S 2J0

AVIS

PRENEZ AVIS que Les Entreprises J.N. Richard Inc., 1210, rue Principale, St-Joseph de Mékinac, P.Q. G0X 2E0, titulaire du permis de camionnage en vrac no Q-507, 740-002 pour la région 04, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis en faveur de Normand Charest, 725, Principale, Ste-Anne-de-la-Pérade, P.Q. G0X 2J0 qui demandera l'autorisation d'en continuer l'exploitation.

Toute personne intéressée peut s'opposer et/ou intervenir à la dite requête en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec G1K 7W5, dans les 5 jours suivant la deuxième publication du présent avis.

Me MARCEL GERVAIS, avocat

Brochet, Fortin & Ass.
130, Grande-Allée o
Québec

1re publication

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE FRONTENAC

Numéro 235-14-00060-858

COUR SUPERIEURE

PRESENTE DANIELLE L. DAIGLE
PROTONOTAIRE ADJOINT

PAULINE POULIN, domiciliée et résidant au 1437, rue Corveau, à Thetford-Mines, district de Frontenac;

Partie requérante

-vs-
ROLAND GREGOIRE, domicilié et résidant au 240, de la Sapinière, appartement 108, à Québec, district de Québec;

Partie intimée

-et-
MONSIEUR LE CURE DE LA PAROISSE ST-ALPHONSE de Thetford-Mines, en sa qualité de depositaire des registres de l'état civil pour les années 1975 et 1979;

-et-
MONSIEUR LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPERIEURE du district de Frontenac, ayant son bureau au 693, rue St-Alphonse ouest, à Thetford-Mines, en sa qualité de depositaire des registres de l'état civil pour les années 1975 et 1979;

Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Roland Grégoire de comparaitre au greffe de cette cour située au 693, rue St-Alphonse ouest, à Thetford-Mines, salle 1.05, le deuxième jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-cinq, à 9.30 heures a.m.

Une copie de la requête en changement de nom a été remise au greffe à l'intention de Roland Grégoire.

Lieu: Thetford-Mines

Date: 11 octobre 1985

Danielle L. Daigle
Protonotaire adjoint

AMBAQ

DEJEUNER-CAUSERIE



Laurent Laplante

M. Laurent Laplante, analyste à Radio-Canada, conférencier invité au déjeuner-causerie de l'AMBAQ, tentera de répondre à la question "Pourquoi les MBA doivent-ils voter lors des prochaines élections provinciales?"

Le vendredi 25 octobre

à midi au Château Frontenac

Réervations: 647-5015

Membre: 15\$, étudiant: 12\$

non-membre: 18\$.

Beauce: libéraux et péquistes se préparent

♦ **SAINT-GEORGES** — M. Pier Dutil, gérant de la promotion des relations publiques au SOLEIL, tiendra une conférence de presse aujourd'hui, au Palais de Ville Saint-Georges de Beauce, au cours de laquelle il annoncera probablement sa candidature pour l'Assemblée d'investiture du Parti québécois dans Beauce-Sud.

par Paul-Henri DROUIN

Jusqu'à ce jour, aucune date n'a été fixée pour l'assemblée d'investiture du Parti québécois dans Beauce-Sud, le tout dépendant du moment de l'annonce des prochaines élections générales.

Rappelons que, dernièrement, le

député libéral de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, a annoncé qu'il ne sera pas candidat aux prochaines élections.

M. Mathieu est député de Beauce-Sud depuis le 14 novembre 1979 et à l'élection générale du 13 avril 1981 il avait obtenu 97 voix de majorité sur le candidat péquiste, M. Bernard Mathieu, après un recomptage judiciaire demandé par le Parti québécois de cette circonscription.

A ce recomptage judiciaire d'une durée de 11 jours présidé par le juge André Desjardins, de la cour provinciale du Québec, au palais de justice à Saint-Joseph de Beauce, 1,502 bulletins avaient été rejetés comparativement à 252 au soir des élections, soit 5 pour 100 du total des 30,067 électeurs qui s'étaient

prévalus de leur droit de vote sur une possibilité de 36,246 électeurs.

Beauce-Nord

L'assemblée d'investiture du Parti québécois dans la circonscription de Beauce-Nord aura lieu dimanche prochain, à la salle du club Aramis de Sainte-Marie à 13h30. Le député péquiste sortant, M. Adrien Ouellette, ministre de l'En-

vironnement, sera le seul candidat.

Convention libérale

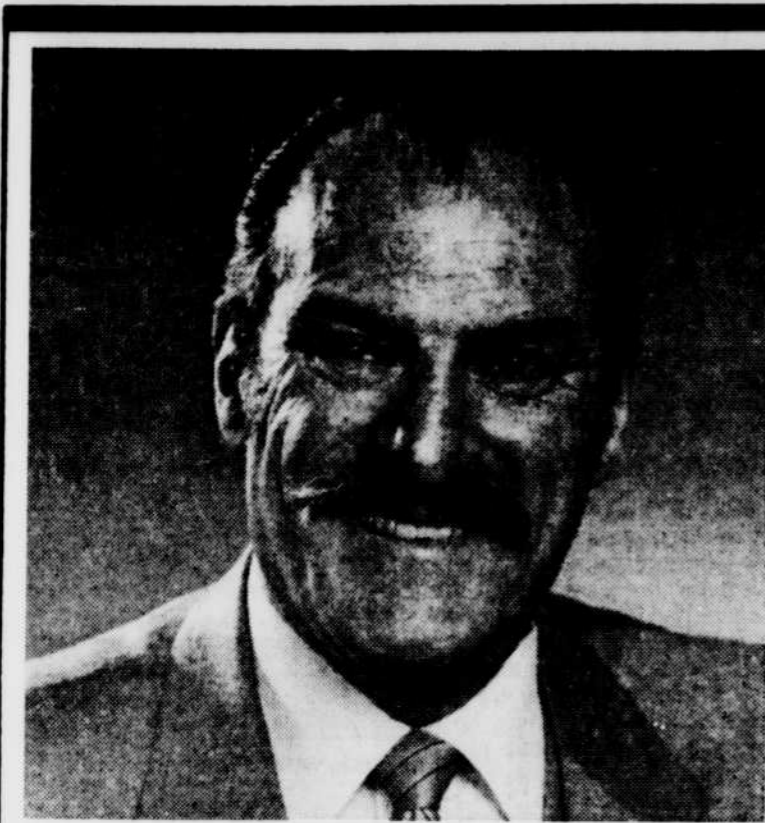
Dans la circonscription de Beauce-Sud, le congrès à l'investiture du Parti libéral aura lieu dimanche prochain, à l'école Trinité de Saint-Georges-Ouest, à compter de 13h.

Jusqu'à maintenant, M. Marcel Morissette, président de l'Association libérale de Beauce-Sud, de Ville Saint-Georges, et Me Roch

Jolicoeur, avocat de Saint-Georges et maire de Saint-Benoît, ont affirmé qu'ils seront candidats à la succession du député libéral, M. Herman Mathieu.

De son côté, M. Robert Dutil, maire de Saint-Georges, n'a pris pour le moment aucune décision à savoir s'il sera candidat, considérant toutefois que le temps accordé pour toute personne intéressée à poser sa candidature est très restreint, soit

demain. Quant à M. Gérard Duquet, maire de Saint-Côme-Kennebec, qui déjà avait laissé entendre qu'il serait candidat pour le Parti libéral, il a affirmé, hier, au SOLEIL, qu'il sollicite plutôt le renouvellement d'un autre mandat à la mairie de sa municipalité. Il prétend que l'assemblée d'investiture du Parti libéral dans Beauce-Sud est une affaire "paquetée" à l'avance.



L'avenir de Vaillancourt

Le député libéral Georges Vaillancourt a fait savoir, hier, qu'il annoncerait cette semaine sa décision de poursuivre ou non sa carrière politique. Il doit tenir une conférence de presse aujourd'hui, à Coaticook. L'avenir politique de M. Vaillancourt, qui siège à l'Assemblée nationale depuis 1960, a commencé à soulever de l'intérêt dès le moment où il a fait part à M. Bourassa de son intention de se retirer. Les spéculations veulent que M. Bourassa cherche à présenter un candidat prestigieux du monde des affaires dans Orford.

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD
 Gaëtan Richard, md FRCS(C)
 Yolande Dubé, md FRCS(C)
 400 BOUL. CHAREST EST
 QUÉBEC GALERIES DU SYNDICAT
 524-2481

PROBLÈMES DE PIEDS
PROBLÈMES DE CHAUSSURE

- Chaussures déformées
- Douleurs aux pieds
- Epine de Lenoir
- Sensation de brûlure
- Callosités (corne)
- Oedème (pieds enflés)

NOUS SOMMES DES SPÉCIALISTES

- Orthèses plantaires moulées sur plâtre
- Ajustement de chaussures d'enfant
- Chaussures de marche
- Chaussures de toilette (homme et femme)
- Chaussures pour pied large, etc.
- Chaussures pour orthèse

Vos ordonnances médicales sont remplies avec soin

Des chaussures ajustées à vos pieds par un orthésiste du pied, voilà une démarche dont vous serez entièrement satisfait.

C. POULIOT Permis MAS 2103-6132
 orthésiste du pied
 Les Professionnels de la chaussure inc.
 821, 3e Avenue, Québec
 524-4117

TOUTE UNE VENTE DE PNEUS

PASSEZ DÈS MAINTENANT CHEZ CTR

et profitez de rabais allant de **15\$ à 80\$** sur une paire de pneus d'hiver ou 4 saisons.

ÇA, C'EST UNE AUBAINE!

Surtout si vous considérez que nos **20% à 40%** sur le prix suggéré par le fabricant sont déjà réduits de

PROFITEZ-EN!

CTR GARANTIE
 CONTRE LES HASARDS ROUTIERS

Valide dans les succursales suivantes:

QUÉBEC	681-0511
128, avenue Saint-Sacrement, Québec	627-0940
8655, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg	724-2533
200, Saint-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski	862-2011
374, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup	227-2868
10750, boul. Lacroix, Saint-Georges-de-Beauce	338-3551
839, rue Notre-Dame Nord, Theford Mines	248-1411
201, boul. Taché Ouest, Montmagny	665-2541
216, rue Nairn, La Malbaie	
PNEUS BROUSSEAU	
70, 3e Avenue, Québec	522-1130
1131, boul. Lafleche, Baie-Comeau	589-2046
150, rue Maltais, Sept-Îles	962-9833

AYEZ L'OEIL SUR RAYMOND LEMAY

Lunettes Verres de contact

RAYMOND Lemay
 la satisfaction avant tout

CENTRE MEDICAL LAENNEC
 1750, rue Vitre, Québec - 525-4774

CENTRE MEDICAL MAILLOUX
 1900, rue Mailloux (coin Canardière), Québec - 661-6552

Pour obtenir une école et un parc

Le quartier Montchâtel revient à la charge

Le comité de citoyens du quartier Montchâtel à Québec doit rencontrer aujourd'hui le ministre de l'Éducation, M. François Gendron, la députée de La Pêtrie, Mme Pauline Marois, et le maire de Québec, M. Jean Pelletier, pour discuter de la possibilité de doter ce quartier d'une école et d'un parc de zone.

par Richard HENAU

Le désir de la population d'obtenir une école dans le quartier n'est pas nouveau car dès 1981, ses représentants en avaient fait la demande. Elle leur fut toutefois refusée par le ministère mais l'an dernier, la Commission scolaire Jeune-Lorette revenait à la charge et la réponse se fait toujours attendre.

Par ailleurs, un comité de travail composé de divers professionnels de la ville de Québec et de citoyens du quartier ont élaboré une proposition d'aménagement d'un parc de zone qui fut déposée en 1983.

Selon le président du comité, M. Jean-René Bibeau, une concertation pour la mise en oeuvre de ces deux projets constitue une solution avantageuse au manque de services communautaires que déplorent les citoyens.

C'est dans cette optique que la rencontre d'aujourd'hui doit avoir lieu. Le comité entend ainsi se doter d'un équipement communautaire intégré afin que "son quartier cesse d'être un quartier-dortoir".

Ecole Château-d'Eau

D'autre part, la Commission scolaire la Jeune-Lorette et le ministère de l'Éducation ne semblent pas être sur la même longueur d'onde en ce qui concerne l'avenir de l'école Château-d'Eau dont une partie a été détruite par un incendie au début de septembre.

Le ministère voudrait procéder à des réparations et pour ce faire, des crédits de \$380,000 seraient alloués. De son côté, la commission voudrait démolir ce qui reste de l'école et en construire une nouvelle.

Prenant pour acquis que la construction pourrait être faite de façon modeste, c'est-à-dire à partir d'une bâtisse pré-usinée, la commission évalue le coût à environ \$450,000

dont elle paierait elle-même \$50,000. De son côté, le ministère évalue une nouvelle construction à quelque \$585,000.

A la commission, on estime qu'il serait beaucoup plus avantageux de démolir et de reconstruire puisqu'il s'agit en l'occurrence d'une vieille bâtisse à laquelle il faudra apporter d'importantes réparations dès l'an prochain.

Intégration

En ce qui concerne l'intégration des niveaux d'enseignement primaire et secondaire, les comités exécutifs des trois conseils de commissaires du territoire Chauveau ont récemment convenu de soumettre une résolution identique dans les trois commissions.

Celle-ci contiendra une délimitation des territoires respectifs

conforme au contenu du décret du ministre de l'Éducation, émis le printemps dernier.

Les commissaires des commissions scolaires Jeune-Lorette, Ancienne-Lorette et Montcalm auront donc bientôt à se pencher sur cette résolution. Certains observateurs se montrent cependant pessimistes quant à l'accueil qui lui sera ré-

servé. L'inclusion du secteur Sainte-Catherine dans la commission du nord (Jeune-Lorette) avait en effet soulevé d'importantes réserves, le printemps dernier, du côté des commissaires du sud (Ancienne-Lorette), ce qui avait empêché qu'un consensus soit atteint. Le ministre avait alors dû décréter l'intégration avec le découpage de la carte que l'on connaît.

QUI VIVE

DOSSIER JEUNES



ENTREVUES :
BOURASSA/JOHNSON

BÉBÉS HI-TECH
YUPPIES RECHERCHÉS
S.O.S. RACISME

"Qui-vive"

Des jeunes lancent une revue d'analyse politique et sociale

Une nouvelle revue d'analyse politique et sociale produite par des jeunes vient de voir le jour. Avec "Qui-vive", un groupe issu des mouvements de jeunes et des associations étudiantes a décidé de s'offrir la chance de "réfléchir à voix haute".

par Pierre ASSELIN

"Nous croyons avoir des choses à dire. Et les grands médias ne nous semblent pas offrir un espace où le cadre propice pour le faire, écrit en préambule l'équipe de rédaction. Depuis le référendum (...) un puissant souffle mobilisateur a laissé place à une sorte de morosité collective. Le pays inachevé a pris un coup de vieux en même temps que les héros de la révolution tranquille, ajoute-t-elle dans son éditorial. L'absence institutionnalisée des femmes et des jeunes des centres de décision entretient l'immobilité et l'allergie aux idées neuves."

Des guetteurs

Pierre Noreau fait partie de l'équipe qui lance aujourd'hui ce pre-

mier numéro, édité aux frais du groupe. Lui-même a participé à l'organisation du Sommet québécois de la jeunesse.

"On ne se définit pas comme des journalistes ni comme des intellectuels. Notre expérience est pratique et notre analyse est concrète, parce que nous avons tous milité dans des mouvements et des organisations au cours des dernières années. Les membres de l'équipe ont voulu se donner une période de réflexion en prenant le risque de réfléchir à voix haute."

Le titre de la revue évoque la situation ambiguë dans laquelle se retrouvent les jeunes, explique-t-il: "Ça caractérise notre époque, être sur le qui-vive c'est guetter, interroger et critiquer. Nous-mêmes on en est rendus à se demander ce qu'on est. Toutes les grandes options sont à refaire. C'était plus facile à une certaine époque, où il suffisait de se dire socialiste..."

Le premier numéro présente des entrevues avec les chefs Pierre Marc Johnson et Robert Bourassa,

un "dossier jeunes" et des reportages sur le phénomène yuppie, le mouvement français S.O.S. Racisme, ainsi qu'un dossier sur les techniques modernes de "procréation" humaine, vues par des femmes.

La présentation de la revue est austère et conservatrice, admet Pierre Noreau. "C'est une remarque que plusieurs nous ont faite, mais c'était notre premier numéro, publié à nos frais. Il fallait sortir ce numéro avant d'espérer vendre de la publicité. Il est clair que le prochain numéro sera différent."

"Qui-vive" sera publié quatre fois l'an, et le numéro 2 est prévu pour janvier 1986.

Construction de Défense Canada / Défense Construction Canada

DOSSIER: VR50310 b/c Valcartier (Québec) Construction d'une clinique dentaire

DATE DE FERMETURE: LE MERCREDI 13 novembre 1985

DEPOT POUR DOCUMENTS: 1005
Le secrétaire recevra jusqu'à 15.00 heures (heure normale de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le projet indiqué ci-haut et adressées au Secrétaire-trésorier, Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323, Promenade Riverside, Ottawa, (Ontario) K1A 0K3. Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'Association des constructeurs à:

Québec, Assoc. Provinciales des Constructeurs de Chicoutimi, Ste-Foy, Trois-Rivières, ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Canada

Ire publication

AVIS PUBLIC

VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL
PROVINCE DE QUÉBEC

SOUSSION NO 1-3-4

ASSURANCES GÉNÉRALES

La Ville de Baie-Saint-Paul demande des soumissions pour les assurances générales de la Ville de Baie-Saint-Paul et/ou Service intermunicipal des loisirs et/ou Régie intermunicipale de Baie-Saint-Paul, devant débiter le 1er janvier 1986, à 00h01. Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document "CAHIER DES CHARGES", lequel est disponible contre le paiement non remboursable de cinq dollars (\$5) par chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de "VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL" et qui peut être obtenu durant les heures de bureau à l'endroit suivant:

Bureau du Directeur général
6, Saint-Jean-Baptiste
Ville de Baie-Saint-Paul

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance détenant un permis valide de l'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement en la salle du conseil le 12 novembre 1985, à 20h00.

La Ville de Baie-Saint-Paul ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

DONNE A VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL, CE 15e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ.

GILLES BARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Corporation municipale de la paroisse Saint-Pierre

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'à sa séance régulière tenue le 7 octobre 1985, le conseil municipal a adopté deux projets de règlement.

Le premier projet vise à modifier l'article 2.2.2 du règlement de zonage numéro 75 pour établir qu'aucun permis de construction ne sera accordé dans les secteurs suivants, soit les zones R/D1, R/D2 et R/D3, à moins qu'un service d'égout ayant fait l'objet d'une autorisation ou d'un permis délivré en vertu de la loi ne soit établi sur la rue en bordure de laquelle la construction est projetée et pour établir que dans les autres zones de la municipalité, le demandeur d'un permis de construction devra faire la preuve que le terrain sur lequel seront situées ses installations septiques est effectivement apte à recevoir de telles installations septiques.

Le second projet vise à modifier l'article 13.5.2 du règlement de zonage numéro 75 dans le but d'ajouter aux usages déjà permis dans les zones commerciales les utilisations résidentielles permises dans les zones d'habitation contigües.

Une assemblée publique de consultation sera tenue le mercredi 23 octobre 1985, à 20 heures, au sous-sol de l'église.

Donné à St-Pierre, I.O., ce 10 octobre 1985.

Jacques Rousseau
Secrétaire-trésorier

VOICI LES MAZDA 626 1986.

Un cran au-dessus et un pas en avant.

Les nombreux succès passés de la Mazda 626 ne seront certes pas démentis en 1986. Les modèles de cette année ont été conçus dans un souci d'évolution et non de révolution, comme en témoignent les subtils raffinements extérieurs et les luxueux raffinements intérieurs.

L'injection: un cran au-dessus.

Pour ajouter à la puissance et à la nervosité de tous les modèles de la gamme 626, les ingénieurs de Mazda ont doté le moteur de 21 à arbre à cames en tête d'un système à injecteurs multiples. Allant plus loin, ils ont aussi programmé un microprocesseur 8 bits de 4 Ko de mémoire qui en contrôle toutes les performances importantes. Résultat: un propulseur donnant le mélange carburant-air optimal, et, par conséquent, une puissance, un couple et une combustion des plus efficaces.

Le turbocompresseur: un pas en avant.

À une époque où le mot "turbo" désigne plus souvent un truc de marketing qu'une caractéristique de performance, Mazda ose redéfinir la science de la turbo-compression. Contrairement aux autres constructeurs, qui "acceptent" des limites inhérentes à ce dispositif, les ingénieurs de Mazda ont réinventé un système convenant parfaitement à leurs exigences. Finie l'hésitation de la plupart des autres turbocompresseurs. À la place, vous sentez une nervosité que vous n'auriez jamais crue possible jusque-là. Le turbocompresseur de Mazda s'anime dès les 1500 tr/mn, permet de superbes reprises à chaque rapport et demeure en action tant que vous le désirez.

Mais ce qui caractérise une bonne routière, c'est moins sa puissance brute que la façon dont celle-ci est apprivoisée.

La suspension à réglage automatique: un monde à part.

Les 626 1986 ont aussi une suspension perfectionnée à réglage automatique (standard sur tous les modèles à turbocompresseur, le coupé LX et les modèles 5 portières). Les forces dynamiques qui agissent sur la voiture, comme l'accélération, le freinage et les virages, font l'objet d'une détection constante afin que la suspension puisse littéralement s'harmoniser à votre conduite.

Les Mazda 626 1986. Berline 4 portières familiale, coupé 2 portières ou luxueuse berline de tourisme 5 portières: il y en a sûrement une pour vous.



MAZDA
MAZDA DÉFINIT LES NORMES

Ste-Foy
Jacques Girard
Automobiles Inc.
656, rue Graham-Bell
687-0753

Pintendre
A. Lachance
Automobile Inc.
529, route Kennedy
837-8897

Thetford-Mines
Centre de L'Auto
Amiante Inc.
410, boul. Smith sud
338-4694

Jonquière
Garage Bouchard
et Frères Enr.
2036, rue St-Dominique
547-9087

Rimouski
Automobiles R.P. Inc.
455, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-7888

Plessisville
Maurice Côté
Automobiles Inc.
637, rue St-Louis
362-3735

Québec
Chatel Automobiles Ltée
1350, rue Bouvier
628-6336

Matane
Garage Marcel Villeneuve Inc.
1780, rue du Phare ouest
562-0245

St-Patrice-de-Beaurivage
Automobiles M. Blais
482, rue Principale
596-2322

Petit-Pabos
Automobile Pabos Inc.
C.P. 100, route 132
Grande-Rivière
385-3031

Chicoutimi
Chicoutimi
Automobiles Inc.
234, rue Racine est
545-6555

LE MONDE DES FONCTIONNAIRES

par Ghislaine RHEAULT



Mouvement de "grogne" chez les ingénieurs

◆ Un mouvement de "grogne" se fait jour chez les ingénieurs membres du Syndicat des professionnels du gouvernement. Une faction de ce groupe qui compte 1000 membres (dans un syndicat de 3000) songe même à se désaffilier du SPGQ notamment parce qu'ils sont insatisfaits de leurs salaires. Les ingénieurs sont les mieux payés parmi les professionnels, (mis à part les actuaux).

Au syndicat des professionnels on ne semble pas alarmé outre mesure des turbulences chez ces professionnels. On note plutôt que les ingénieurs du gouvernement semblent vouloir cette fois veiller de très près à leurs intérêts au cours des négociations qui s'amorcent pour le renouvellement des conventions collectives.

Chez les ingénieurs dissidents on rêve pourtant de créer un syndicat de boutique comme ceux qui regroupent les avocats, les médecins et notaires à l'emploi du gouvernement du Québec.

L'assiette au beurre

Un ingénieur insatisfait a déclaré hier au SOLEIL que son groupe professionnel ne se sentait pas représenté dans un comité de négociation qui compte quatre femmes et trois hommes... Et aucun ingénieur a-t-il ajouté précipitamment sans doute pour ne pas être taxé de sexisme... Le Syndicat des professionnels rencontre présentement chacune des sections pour préparer les demandes salariales. Au cours des dernières négociations le syndicat a tenté de faire disparaître les écarts de salaire qui frappent certaines catégories professionnelles où les femmes sont majoritaires. Mais la lutte en faveur des groupes victimes de discrimination systémique n'emballa pas tous les professionnels du gouvernement.

Cette fois, le SPGQ risque de subir les pressions de ses membres

qui gagnent les plus gros salaires et qui voudraient voir l'assiette partagée en leur faveur. Les ingénieurs s'appuient en effet sur une étude de leur corporation qui démontre qu'ils sont défavorisés par rapport au secteur privé et aux sociétés d'Etat.

La semaine dernière, les ingénieurs du gouvernement se sont tournés vers leur corporation professionnelle pour qu'elle fasse pression en leur faveur. Le Syndicat des professionnels s'est associé à cette démarche. Toutefois aucun membre de l'exécutif du SPGQ n'était présent à cette conférence de presse.

Une telle démarche des ingénieurs est plutôt étonnante. Les corporations professionnelles qui sont d'abord créées pour défendre l'intérêt du public n'ont pas mandat de négocier (même indirectement) les salaires de leurs membres. Selon un ingénieur du gouvernement, cette démarche auprès de la corporation est au contraire tout ce qu'il y a de naturel. L'Ordre des ingénieurs a pour mandat d'adopter des règlements pour s'assurer du "bien-être" de ses membres. Il doit de plus fournir aux ingénieurs des informations en matière de rémunération explique-t-il.

Une pétition circule actuellement chez les ingénieurs du gouvernement pour faire appel à leur corporation

Transport scolaire: très peu d'absences dues aux contrôles

◆ Comme prévu, la Commission scolaire Sainte-Foy a commencé à faire appliquer les contrôles auprès des enfants dont les parents ont jusqu'à maintenant refusé d'acquiescer les frais pour le transport du midi, mais les répercussions de ces contrôles n'ont pas été très grosses puisque seulement 31 enfants étaient absents dans l'après-midi.

par Richard HENAUULT

Le directeur général de la commission scolaire, M. Jacques Samson, a précisé au SOLEIL que ces absences ont été surtout notées à l'école Bonne-Entente de Cap-Rouge. Quant aux écoles de Saint-Augustin où la contestation du paiement semble être la plus forte, aucune absence n'y a été rapportée, selon M. Samson.

De toute évidence, les parents ont

eux-mêmes reconduit leurs enfants à l'école. Pour le dîner, ils ont été conduits à la maison mais, pour le retour à l'école, les chauffeurs ont interdit l'accès à l'autobus aux enfants ne pouvant fournir la preuve que leurs parents ont acquitté les frais du transport.

Pour aujourd'hui, la présidente du comité d'école Marguerite-Bourgeoys-de-La-Salle de Saint-Augustin, Mme Solange Corriveau, a dit s'attendre à ce que les enfants ne soient même pas ramenés à la maison. C'est pourquoi l'opération "boîte à lunch" a été déclenchée afin que les enfants puissent manger à l'école.

"C'est faux, a toutefois répliqué M. Samson lorsqu'interrogé sur cette possibilité. Nous refusons de laisser les enfants dans des situations précaires et de les tenir en otages.

Seuls seront admis à dîner à l'école ceux qui sont inscrits sur la liste des services de garde." Le même scénario qu'hier devrait donc se répéter aujourd'hui c'est-à-dire que les enfants seront ramenés à la maison mais qu'ils ne pourront pas monter à bord des autobus pour revenir à l'école.

D'autre part, M. Samson a confié que les paiements de parents continuent à parvenir à la commission scolaire. "A l'heure où on se parle, il n'y a plus que 337 parents qui refusent de payer. Ceux qui le font nous disent qu'ils sont tannés de tout cela, et plus particulièrement des ordres contradictoires qu'ils reçoivent, ceux de la commission et ceux des parents. Ils reconnaissent, en fait, que l'autorité c'est la commission."

De leur côté, des représentants

des parents sont à préparer une requête incidente qu'ils présenteront d'ici la fin de semaine devant la cour supérieure pour empêcher les contrôles. Celle-ci se greffera à la requête pour jugement déclaratoire que la commission scolaire a déjà déposée devant la cour et qui sera entendue la semaine prochaine.

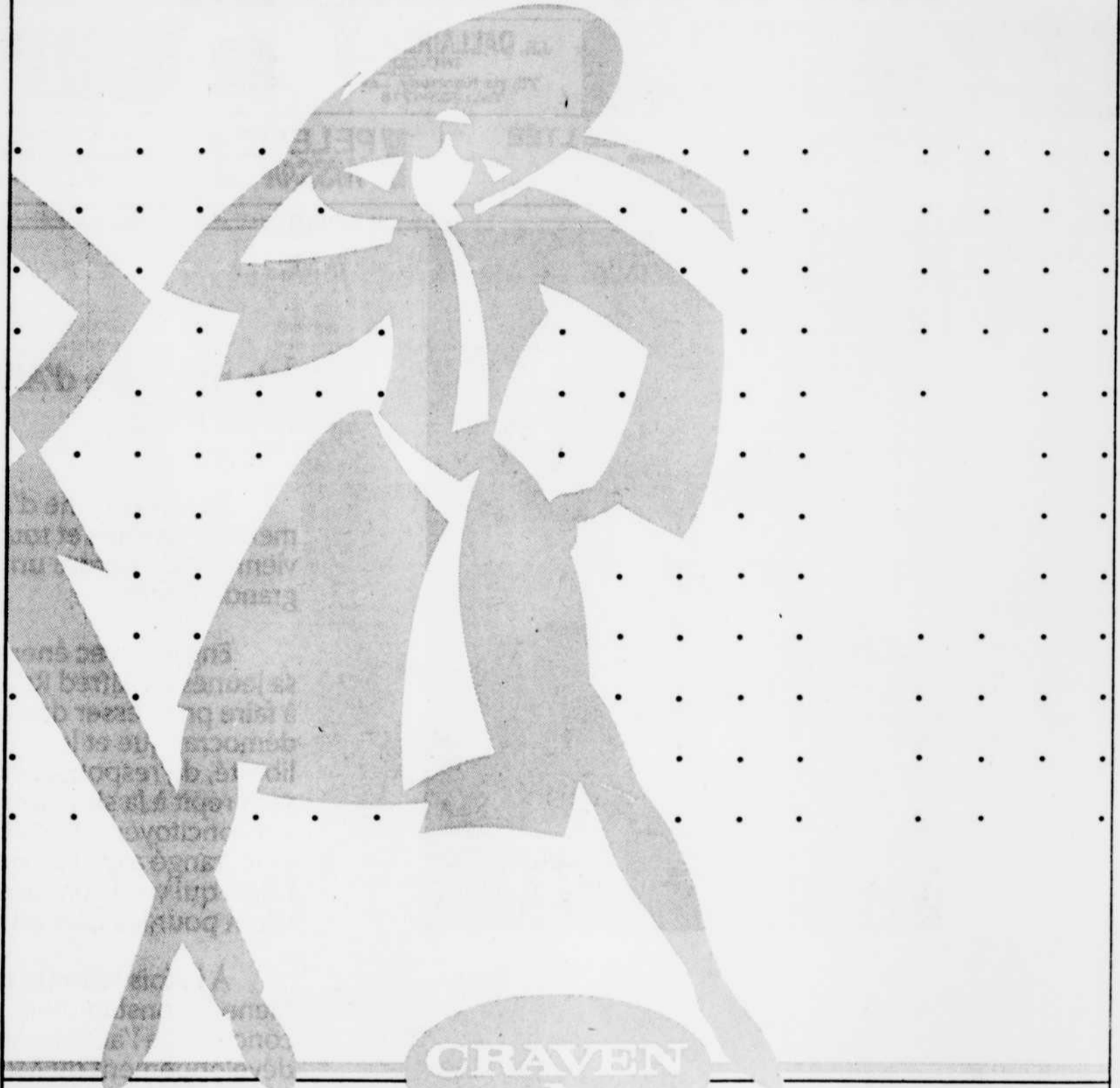
"Nous demanderons que les contrôles ne soient pas effectués tant que la cour supérieure ne se sera pas prononcée sur le jugement déclaratoire, a fait savoir, hier, le procureur des parents de Saint-Augustin, Me Marcel Corriveau. En déposant sa requête, la commission scolaire a reconnu qu'il y avait litige. Nous estimons donc qu'elle manque de respect envers la cour supérieure en appliquant les contrôles avant que celle-ci se soit prononcée."

Les galeries de la capitale

CRAVEN "A"

Moments Spéciaux

UNE PRÉSENTATION DE MODE



CRAVEN "A"

COUTURIERS CANADIENS

Stephan Caras Tom D'Auria Roger Edwards Ruark Roswell Smith
Nicola Pelly Harry Parnass (sous la griffe «Parachute») Kentsou

Horaires des défilés

Mercredi,	23 octobre	14H00
Jeudi,	24 octobre	14H00 et 19H00
Vendredi,	25 octobre	14H00 et 19H00
Samedi,	26 octobre	13H00

LE SOLEIL

Collaboratrice: NATHALIE SUZANNE
Une collaboration



L'immeuble St-Cyr Enr.

750, rue St-Joseph est,
Mail Centre-Ville

a été entièrement
refait à neuf:

- à l'épreuve du feu • système de gicleurs
- intercom

LOGEMENTS MODERNES DE
1½, 2½ et 3½ PIÈCES
disponibles vers le 15 novembre prochain.

Pour renseignements: 522-1233

SAVIEZ-VOUS QUE LE STRABISME PEUT ÊTRE OPÉRÉ?

Le petit Christian n'aura pas à se sentir gêné toute sa vie à cause d'un oeil qui louche. Ses parents ont fait confiance à un ophtalmologiste, le seul médecin spécialiste des yeux, et il a été opéré ce matin. Dès ce soir, il pourra retirer son pansement et au besoin, son ophtalmologiste pourra lui prescrire des verres correcteurs.



Association des Ophtalmologistes du Québec

1986: MAINTENANT C'EST NISSAN.



Micra GL

Vous cherchez une voiture qu'on a plaisir à conduire... et qui vous en donne pour votre argent? Jetez un coup d'oeil sur la Micra 1986. Fringante. Agile. Economique. Spacieuse. Livrable avec boîte manuelle 5 rapports ou automatique (en option). Petit prix, à partir de 6 556 \$*.

NISSAN MICRA

La Sentra 1986 fera bien des heureux. D'abord, elle est livrable en six modèles différents: deux portes (deux modèles), quatre portes, à hayon, familiale et diesel. Et l'intérieur sous réserve d'heureuses surprises, avec des caractéristiques tout à fait inattendues. Prix raisonnables à partir de 7 696 \$*.

NISSAN SENTRA



Familiale Sentra XE

La Nissan Multi est un des véhicules les plus pratiques et les plus économiques pour une famille. La Multi à traction avant a la tenue d'une voiture et l'espace d'une petite fourgonnette. Et maintenant, il y a une nouvelle Multi à 4 roues motrices, encore plus pratique. À partir de 12 496 \$* pour la Multi à 2 roues motrices.

NISSAN MULTI



Multi à 4 roues motrices

La Maxima V6 est une traction avant pour l'acheteur qui accorde de l'importance au design et à la technique d'avant-garde. Elle vous offre une multitude de caractéristiques de luxe, y compris la climatisation. Vous en avez pour votre argent... et c'est une source de profonde satisfaction. Au choix: la luxueuse GL ou la version SE à 5 rapports. À partir de 19 016 \$*.

NISSAN MAXIMA



Maxima SE

PLUS D'ALLANT POUR VOTRE ARGENT.

* À l'achat ou location, les prix mentionnés sont ceux des modèles de base, soit les prix qui ont été suggérés par le fabricant en date du premier septembre 1985. Ces prix ne comprennent pas les frais de transport, les frais de livraison, l'immatriculation ou les taxes. Le concessionnaire peut demander un prix inférieur. Certains des équipements représentés ou décrits sont optionnels moyennant supplément.

Programme sécuritaire prolongé. Pour ajouter à votre tranquillité d'esprit, adhérez au "Programme sécuritaire prolongé" de Nissan au moment d'acheter votre nouvelle voiture ou votre nouveau camion Nissan.



Ste Foy
NISSAN

2060, boul. Charest ouest
681-7371

J.E. DALLAIRE AUTO
INC. NISSAN
75, rte Kennedy, Lévis
Tél.: 835-1718



ST-RAYMOND Automobiles
NISSAN
144, St-Jacques, St-Raymond, Cité Portneuf
Tél.: (418) 337-4646
LIGNE DIRECTE QUÉBEC: 692-0119

AUTOMOBILES B. ROBERGE LTÉE
5740, boul. Ste-Anne
Boischatel
Tél.: 822-0499 LOCATION À LONG TERME

PELEMO
NISSAN

1150, 18e Rue, Québec
(près hôpital l'Enfant-Jésus)
Tél.: 647-1822



À la mémoire d'Alfred Rouleau (1915-1985)

En la personne d'Alfred Rouleau, le Mouvement Desjardins et toute la société québécoise viennent de perdre un associé sûr et un guide de grande valeur.

Engagé avec énergie dans l'action sociale dès sa jeunesse, Alfred Rouleau a consacré toute sa vie à faire progresser dans notre collectivité l'idéal démocratique et les valeurs de justice, d'équité, de liberté, de responsabilité et de solidarité. Attentif sans répit à la situation de ses concitoyens et de ses concitoyennes les plus démunis, il s'est toujours rangé avec conviction du côté de ceux et celles qui voulaient des changements et qui travaillaient pour les faire advenir.

À la fois homme de vision généreuse et meneur constamment préoccupé par les progrès concrets de l'action, Alfred Rouleau a apporté au développement du Mouvement Desjardins une contribution qui lui a mérité le respect et l'admiration de tous et que l'histoire reconnaîtra comme l'oeuvre d'un grand coopérateur.

Les dirigeants et dirigeantes,
Les employés et employées des caisses populaires et
des caisses d'économie,
des fédérations,
des institutions,
des corporations et
de la Confédération.



Desjardins

Canadian Conference of Catholic Bishops



Mgr Bernard HUBERT

Mgr Hubert nouveau président de la CECC

OTTAWA (PC) — Mgr Bernard Hubert, évêque du diocèse de Saint-Jean-Longueuil, a été élu au poste de président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC).

L'élection a eu lieu, hier, dans le cadre de l'assemblée plénière annuelle des évêques canadiens, à Ottawa.

Le nouveau président de la Conférence des évêques est né à Beloeil en 1929.

Il a été ordonné prêtre à Valleyfield en 1953, nommé évêque de Saint-Jérôme en 1971 et choisi évêque coadjuteur de Saint-Jean en 1977. Il devenait officiellement évêque de ce même diocèse en 1978.

Elu pour un mandat de deux ans, il succède à Mgr John Sherlock, évêque de London, en Ontario.

Une de ses premières fonctions officielles sera de représenter les évêques canadiens au synode extraordinaire du Vatican II qui aura lieu à Rome du 25 novembre au 8 décembre.

Par ailleurs, l'archevêque de Halifax, Mgr James M. Hayes, a été élu à la vice-présidence.

Comité Marchment

Si le chaos persiste aux Postes, il y aura lieu de privatiser

OTTAWA — Selon des informations qui circulent dans la capitale depuis quelques jours, le rapport du comité d'étude sur la Société des postes proposerait l'éventuelle privatisation de plusieurs de ses services si le gouvernement fédéral se voit dans l'impossibilité de redresser d'ici quelques années le chaos qui règne au sein de cette société d'Etat.

par Richard DAIGNAULT
du bureau du Soleil

Le journal LE SOLEIL a appris que le rapport du président du comité, Alan Marchment, de Toronto, est maintenant terminé et qu'on procède actuellement à la traduction française du texte anglais. Le rapport sera déposé aux Communes à la mi-novembre.

Le ministre responsables des Postes, Michel Côté, a confirmé aux Communes que le rapport Marchment sera rendu public au cours du mois prochain mais a refusé tout commentaire.

Rappelons que la situation aux Postes est considérablement tendue depuis que Michael Warren, âgé de 48 ans, nommé président de la société par les libéraux en 1981, a démissionné en claquant la porte.

Warren c'était l'homme miracle qui devait, selon un plan quinquennal, éliminer le déficit des Postes de plus de \$600 millions, remettre sur la voie de la bonne entente les relations troublées entre les syndicats et l'administration, et enfin améliorer le service postal.

Les conservateurs, en arrivant au pouvoir l'an dernier, constatèrent que les malaises aux Postes n'étaient pas guéris. Loin de là. Le cabinet prit la décision, au mois de mai, de faire enquêter globalement le service par un comité indépendant dirigé par l'homme d'affaires Alan Marchment.

M. Warren y vit une remise en question de sa direction et démissionna.

Le cabinet devrait nommer son successeur incessamment. Toutefois devant la gravité des critiques adressées à l'endroit de l'ad-

ministration des postes par le comité Marchment et devant le caractère radical du plan de redressement qu'il propose, il semble que le gouvernement ait décidé d'attendre la publication du rapport en question avant d'arrêter son choix sur un nouveau président.

Si les Postes ne pouvaient, dans le cadre actuel, mettre à exécution d'ici quelques années les principales recommandations du plan de redressement, le comité Marchment recommanderait alors la privatisation des principaux services postaux. Evidemment les services non rentables dans les régions éloignées seraient à la charge de l'Etat.

Un informateur a souligné que les services privés de livraison des colis ont depuis 10 ans accaparé une grande partie de la clientèle et au Canada et aux Etats-Unis. Il a dit que le même mouvement pourrait s'étendre au courrier si la situation actuelle aux Postes ne se corrige pas d'ici peut-être cinq ans. Le déficit de la Société des Postes cette année est estimé à environ \$250 millions.

Connaissez-vous le rendement de vos Obligations d'épargne du Canada?

D'année en année, les Obligations d'épargne du Canada vous assurent un rendement avantageux. Quand les taux montent, le taux de vos obligations est normalement ajusté. Quand les taux descendent, le minimum garanti vous protège. Voici donc ce que rapportent les obligations que vous détenez.

ÉMISSIONS DATÉES DE 1984, 1983 ET 1982

Pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1985, les taux minimums des émissions S-39 de 1984 et S-38 de 1983 ont été majorés au taux de cette année soit 8 1/2%; celui de l'émission S-37 de 1982 demeure à 8 1/4%. Chaque \$1 000 d'obligations à intérêt régulier de ces émissions rapportera \$85 le 1^{er} novembre 1986. Après cette période, les taux minimums garantis de 7% pour les émissions S-39 ainsi que S-38 et de 8 1/4% pour l'émission S-37 continueront de s'appliquer jusqu'à l'échéance respective de ces émissions.

ÉMISSIONS DATÉES DE 1981, 1980, 1979 ET 1977

Pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1985, les obligations de ces émissions bénéficieront de leur taux minimum garanti de 10 1/2% et ce, jusqu'à leur échéance. Chaque \$1 000 d'obligations à intérêt régulier de ces émissions rapportera un intérêt de \$105 le 1^{er} novembre 1986.

Vous avez donc grand intérêt à conserver vos obligations.

Voici comment croîtra une obligation à intérêt composé de \$1 000 des émissions en cours.

Émissions	(S-39) 1984/85	(S-38) 1983/84	(S-37) 1982/83	(S-36) 1981/82	(S-35) 1980/81	(S-34) 1979/80	(S-32) 1977/78
Valeur au 1 ^{er} novembre 1985	\$1 112.50	\$1 220.04	\$1 366.45	\$1 645.31	\$1 886.99	\$2 109.16	\$2 431.91
Valeur au 1 ^{er} novembre 1986	\$1 207.06	\$1 323.75	\$1 482.59	\$1 818.07	\$2 091.80	\$2 339.93	\$2 699.28

Comme vous le constatez, vous avez tout avantage à garder vos Obligations d'épargne du Canada. Pour les mêmes raisons, vous avez aussi tout avantage à en acheter de nouvelles, car elles constituent encore l'un des meilleurs placements que vous puissiez faire.

La nouvelle émission rapporte 8 1/2% la première année et un minimum garanti de 6 1/4% chacune des six années suivantes jusqu'à l'échéance.

Achetez vite les vôtres à compter du 23 octobre!



LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Canada

Jean Claude Poitras
SAWYER

Une collection à voir chez Laliberté!



Les plus séduisants manteaux d'agneau retourné, signés Jean Claude Poitras pour Sawyer of Napa. Pour femme, de somptueux manteaux longs pour se réchauffer. Pour homme, des blousons et des car-coats pour être bien dans sa peau. Une collection empreinte d'originalité, qui vous fera découvrir la souplesse, le confort, le luxe et la volupté des plus beaux agneaux au monde. Jean Claude Poitras et Sawyer... l'alliance parfaite!

Une marque renommée qui a fait sa marque:

NATURALIZER

- A. Botte "Sabrine" en cuir noir, brun, taupe, gris. Talon 2 1/4 pouces. **98\$**
- B. Botte "Lori" en cuir noir, brun, taupe, gris. Talon 1 1/4 pouce. **92\$**
- C. Botte "Banff" en cuir noir, brun, taupe, gris. Talon 2 1/4 pouces. **96\$**



laliberté

MAIL CENTRE-VILLE QUEBEC 525-4841

LE MONDE

Le Canada envisage de quitter l'UNESCO

◆ **SOFIA (AFP)** — Le Canada a laissé entendre hier, par la voix de Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, qu'il envisageait de quitter l'UNESCO, comme Pont fait il y a 10 mois les États-Unis et comme menace de le faire à la fin de l'année la Grande-Bretagne.

"De nombreux gouvernements, y compris le mien, ont fait part de leur intention de revoir leur position au sein de l'UNESCO — après la réunion de Sofia — une fois qu'ils auront analysé les résultats et tiré les conclusions qui s'imposent", a déclaré Mme Vézina devant les délégués des 152 États membres réunis dans la capitale bulgare à l'occasion de la 23e session de la Conférence générale de l'UNESCO.

C'est la première fois, notent les observateurs, que le Canada, dont l'attitude envers l'UNESCO a été critiquée ces derniers temps, laisse planer une menace aussi précise de retrait, en faisant du résultat de la conférence une condition à son maintien ou à son retrait.

La Conférence générale — organe suprême de l'UNESCO — qui a débuté le 8 octobre, est considérée comme capitale pour l'avenir de l'organisation, privée de 25 pour 100 de son budget depuis le départ des Américains.



Un drapeau du Parti communiste sud-africain était brandi par des manifestants, dimanche, à Ateridgeville, près de Pretoria, aux funérailles de l'écolier Moses Mope, dont la mort, il y a une semaine, a été attribuée aux forces policières.

Conférence du Commonwealth

Les participants défendent l'accord sur les sanctions

◆ **NASSAU (PC, AFP, AP)** — Les chefs d'État des pays membres du Commonwealth ont pris, hier, la défense de l'accord auquel ils sont finalement parvenus, en fin de se-

maine, en matière de sanctions contre l'Afrique du Sud.

Tandis que ses partenaires soulignaient que les nouvelles mesures adoptées à l'encontre de Pretoria constituait un premier avertissement et pourraient être suivies d'autres sanctions dans six mois, la première ministre Margaret Thatcher affirmait de son côté que son gouvernement en resterait là.

Le président zambien Kenneth Kaunda a affirmé, en conférence de presse, que l'histoire jugerait sé-

vèrement la Grande-Bretagne si Mme Thatcher refusait d'imposer des sanctions plus sévères.

Au terme de l'accord, qui ne comporte pas une seule fois le mot sanction, Londres s'engage à décourager l'importation de pièces d'or Kruggerand, une mesure déjà adoptée par les États-Unis et le Canada.

De son côté, Mme Thatcher a affirmé devant des journalistes britanniques qu'elle n'avait fait que "la plus minime des concessions".

Botha menace de répliquer aux sanctions

◆ **JOHANNESBURG (AP, AFP)** — Le président sud-africain Pieter Botha a déclaré, hier, que son gouvernement pourrait mettre un million d'Américains en chômage en mettant fin aux exportations de chrome aux États-Unis.

Le président répliquait ainsi aux sanctions économiques imposées en septembre par les États-Unis et dimanche dernier par le Commonwealth.

"En voulant nuire à l'Afrique du Sud, ils pourraient avoir à en subir les conséquences", a lancé M. Botha lors d'une assemblée politique tenue à Bethlehem, à 200 km au sud de Johannesburg.

Selon des statistiques de 1983, l'Afrique du Sud possède 91 pour 100 des réserves mondiales de chrome. Le Zimbabwe, les Philippines, l'Union soviétique, la Finlande et l'Albanie sont les seuls autres pays producteurs.

Dans son discours, M. Botha a souligné que l'arrêt des exportations de chrome pourrait causer de graves problèmes à l'industrie automobile de l'Europe de l'Ouest.

Durcissement

Pendant que M. Botha y allait de cette menace, M. Oliver Tambo, président du Congrès national africain (ANC), annonçait à Lisbonne un durcissement de la lutte de son organisation en Afrique du Sud et son extension aux zones résidentielles des villes blanches.

Après avoir été reçu par le président portugais, le général Antonio Ramalho Eanes, le leader de l'ANC a qualifié de "pas tout à fait positif" la mise en demeure des pays du Commonwealth.

Trahison

Par ailleurs, en Afrique du Sud, les 16 membres du Front démocratique uni (UDF), accusés de trahison, de terrorisme et de soutien à une organisation interdite, ont plaidé hier non coupables, lors de leur comparution devant la Cour suprême de Pietermaritzburg.

Prenant la parole au nom de ses camarades-accusés, M. Ismail Mohamed a déclaré qu'ils ne cachaient pas s'être opposés fermement à la politique du gouvernement sud-africain lors de discours dans des réunions politiques.

Violence

D'autre part, la tension et la violence ont régné, hier, dans les régions du Cap et de Johannesburg. A Soweto, aux portes de Johannesburg, des affrontements violents entre Zoulous et d'autres Noirs ont fait au moins trois morts.

Finalement, dans le homeland noir du Lebowa, dans le nord du Transvaal, la police a confirmé qu'un jeune dirigeant noir était mort vendredi à l'hôpital après avoir été détenu durant plusieurs heures dans un commissariat.



Commission Scolaire Des Ilets

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à une session spéciale du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Ilets qui se tiendra le 29 octobre 1985, à 19h30, au siège social de ladite commission, situé au 80, rue de l'Église à Charlesbourg, seront approuvés les états financiers 1984-85 de la commission dont un résumé apparaît ci-après.

Le présent avis tient lieu de convocation à cette réunion.

BILAN AU 30 JUIN 1985

Fonds d'opérations courantes

ACTIF		PASSIF	
Subventions et comptes à recevoir	2 107 491\$	Emprunts à court terme	1 283 930\$
Avance au fonds d'immobilisations	257 412	Subventions et comptes à payer	1 098 584
Autres actifs	162 386	Surplus accumulé	144 775
	<u>2 527 289\$</u>		<u>2 527 289\$</u>

Fonds d'immobilisations

ACTIF		PASSIF	
Subventions et comptes à recevoir	43 152\$	Emprunts à court terme	2 098 994\$
Immobilisations	21 398 081	Avance du fonds d'opérations courantes	257 412
Fonds d'amortissement	498 000	Comptes à payer	87 557
Déficit consolidé	1 098 290	Dettes à long terme	17 206 790
	<u>23 037 523\$</u>	Capital immobilisé	3 386 770
			<u>23 037 523\$</u>

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1985

REVENUS		DÉPENSES	
Imposition locale	763 068\$	Primaire	14 068 236\$
Gouvernement du Québec	15 946 070	Service de la dette	2 699 236
Gouvernements municipaux	18 017	Transport scolaire	121 743
Commissions scolaires	7 303	Surplus des opérations	78 824
Autres sources	233 581		
	<u>16 968 039\$</u>		<u>16 968 039\$</u>

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Charlesbourg, ce vingt et unième jour du mois d'octobre 1985.

PAUL-EUGÈNE ROGER
Directeur général

Devenez propriétaire plus tôt...

et pour moins cher!

Comparez les taux d'intérêt du prêt hypothécaire à doubles versements* du Trust Royal avec les autres taux offerts.

9 3/4 %

Sur la base d'un terme de 1 an

Vous pouvez doubler la tranche du capital et des intérêts de vos mensualités... quand vous le voulez! C'est l'un des meilleurs prêts hypothécaires sur le marché.

*Pour les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels
*Ces taux peuvent être modifiés sans préavis
Intérêt calculé semi-annuellement et non d'avance.

1122, chemin St-Louis
Sillery 681-7241
2700, boul. Laurier
Sainte-Foy 658-1013
1874, d'Estimauville
Québec 667-7318

TRUST ROYAL
Service des prêts hypothécaires

1/3 DE RABAIS pour l'élégance, la beauté, l'harmonie, le chic, la classe... pour Collections

Vous avez sans doute plusieurs raisons de vous habiller chez Collections. Nous vous en donnons maintenant une de plus: un rabais de 33 1/3% sur toute une série de modèles de saison, portant la griffe des plus grands noms: Rovie Jones New York, Ports International, Sungsport et plusieurs autres. Pas tous les modèles, tailles et couleurs dans tous les magasins. Hâtez-vous de nous visiter pour profiter du meilleur choix!

Achats en magasin seulement
Collections, rayon 125, La Capitale et Place Laurier.
En vigueur jusqu'au 2 novembre.

Collections

DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!



la Baie





L'entretien entre le président égyptien Hosni Mubarak (à gauche) et l'envoyé américain John Whitehead, hier au Caire, a duré deux heures.

Craxi veut reformer la même coalition à cinq

◆ ROME (AFP, AP) — Quatre jours après sa démission, le leader socialiste Bettino Craxi a été chargé hier par le président de l'Italie, M. Francesco Cossiga, de former le nouveau gouvernement.

Les observateurs politiques prévoient que M. Craxi tentera de recréer la même coalition de centre gauche qui s'était disloquée à la suite des événements qui ont suivi le détournement du paquebot italien Achille Lauro.

"Je me mettrai tout de suite au travail pour tenter de résoudre une crise qui pourrait s'avérer difficile", a indiqué le président du conseil désigné, précisant qu'il comptait commencer "dès aujourd'hui même si possible" ses consultations avec les partis.

M. Craxi, selon certains hommes politiques, tentera de reconstituer la coalition qui était composée, en plus des socialistes, de démocrates-chrétiens, de sociaux-démocrates, de libéraux et de républicains. Hier, M. Craxi n'a pas toutefois caché les difficultés qui l'attendent.

Le succès de ses efforts dépendra en grande partie du résultat des discussions qu'il aura avec M. Giovanni Spadolini, ancien ministre de la Défense et secrétaire du Parti républicain. Ce dernier, partisan d'une fidélité "dure et pure" aux Etats-Unis, s'était retiré de la coalition, entraînant la chute du cabinet.

Selon l'entourage de M. Craxi, la composition du nouveau gouvernement pourrait être connue dès jeudi, soit le jour même du départ de M. Craxi pour les Etats-Unis.

Exonérés

Par ailleurs, le ministre italien des Affaires étrangères Giulio Andreotti a formellement affirmé hier à Luxembourg que l'OLP et son chef Yasser Arafat "ne sont pas directement mêlés" au détournement de l'Achille Lauro. Le ministre a ainsi justifié la décision des autorités italiennes de ne pas poursuivre Aboul Abbas, chef du Front de libération de la Palestine, l'une des composantes de l'OLP.

La mission de conciliation de Whitehead l'amène à Tunis

◆ WASHINGTON (AFP, AP) — La mission de conciliation du secrétaire d'Etat adjoint américain John Whitehead, commencée il y a deux jours en Egypte, s'est étendue hier à la Tunisie.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, a indiqué que le président Reagan avait donné instruction à M. Whitehead "d'assurer le président tunisien Habib Bourguiba de l'amitié des Etats-Unis et de leur détermination à renforcer les relations bilatérales entre les deux pays". M. Whitehead verra M. Bourguiba aujourd'hui.

Les relations entre Tunis et Washington avaient été affectées par le récent raid israélien contre le quartier général de l'OLP, près de Tunis, et par la déclaration d'appui à cette action de la Maison-Blanche.

Ton conciliant

M. Whitehead avait quitté hier soir Le Caire à destination de Tunis, à l'issue d'une mission de 48 heures en Egypte, au cours de laquelle il a été reçu pendant deux heures, hier après-midi, par le président Hosni Mubarak.

A l'issue de son entretien avec le président égyptien, M. Whitehead a souhaité que les deux pays "mettent leurs divergences derrière eux" et exprimé la "gratitude" des Etats-Unis pour le rôle joué par l'Egypte dans le sauvetage des 400 passagers et hommes d'équipage pris en otages sur l'Achille Lauro.

M. Whitehead, qui était porteur d'un message du président Reagan au chef de l'Etat égyptien, n'a toutefois pas formulé d'excuses à propos de l'interception de l'avion égyptien transportant les pirates du paquebot par la chasse américaine comme l'avait exigé M. Mubarak. M. Whitehead s'est contenté de dire

que les Etats-Unis regrettaient le cours pris par les événements depuis cet incident.

De son côté, M. Mubarak n'a fait aucun commentaire.

Par ailleurs, de source diplomatique à Amman, on a appris que le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, arrivera ce matin au Caire pour une visite de 24 heures.

L'Achille Lauro est de retour

◆ ALEXANDRIE (AFP) — Le paquebot italien Achille Lauro est arrivé, hier matin, au port d'Alexandrie, pour sa première croisière après son détournement par un commando palestinien au large des côtes égyptiennes, le 7 octobre.

Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises par les auto-

rités pour recevoir le paquebot qui transporte près de 500 passagers et plus de 300 hommes d'équipage.

L'Achille Lauro doit quitter au milieu de la matinée Alexandrie pour Port-Saïd, sa seconde escale égyptienne, avant de poursuivre sa croisière vers le port d'Ashdod en Israël.

LES P'TITES SANS-SOUCI DE GM.



Prix Sans-Souci!
SUPER AVANTAGEUSE
À PARTIR DE

6 295\$*

STANDARD
Pneus radiaux
toutes saisons
cinturés d'acier

CHEVETTE SCOOTER

La sous-compacte la moins chère construite en Amérique du Nord, et l'une des plus populaires grâce à tous ces équipements standard

- Pneus radiaux toutes saisons, cinturés d'acier
- Allumage à grande puissance
- Volet de départ automatique
- Batterie Freedom II
- Boîte manuelle quatre vitesses
- Moteur ACT de 1.6 L



Agrément Sans-Souci!

AMUSANTE À CONDUIRE. UNE AUBAINE À PARTIR DE

7 882\$*

CHEVETTE CS

Pour les gens sportifs, un cachet sport

- Retroussés sport
- Radio stéréo
- Servotrans
- Glaces teintées
- Garnitures intérieures spéciales
- Boîte à 5 vitesses et plus encore!

Conduite Sans-Souci!
VOITURE FAMILIALE
ET PRIX FAMILIAL.
À PARTIR DE

7 644\$*



Maintenant avec la "super protection" sans supplément.

Consommation Sans-Souci!

40 Consommation de carburant de seulement **7** MI/GAL L/100 km

Protection Sans-Souci!

SUPER PROTECTION***
SANS SUPPLÉMENT DE PRIX!
3 ANS OU 60 000 km

La toute nouvelle "super protection" est le seul plan de protection fourni par General Motors. La "super protection" comprend aussi le remboursement des frais de remorquage, de dépannage et de location.

NOUVELLE GARANTIE de 3 ans - 60 000 km***
SANS SUPPLÉMENT DE PRIX!

De plus, vous avez la protection de la nouvelle garantie GM pour véhicules neufs. Par exemple, le groupe motopropulseur de votre voiture est protégé pendant 3 ans ou 60 000 km. Vous avez également la protection de la garantie GM ultramoderne contre la corrosion, à kilométrage illimité et d'une durée de 5 années complètes.

Sans-Souci!

NÉCESSAIRE SANS-SOUCI

Un élément final, bien digne des voitures sans-souci. Demandez au concessionnaire de vous renseigner sur le nécessaire d'entretien sans-souci. Un seul contenant des produits d'entretien, pour maintenir votre nouvelle Chevette dans un état impeccable.

CHEVROLET CHEVETTE 86
VOYEZ-LES CHEZ LES CONCESSIONNAIRES CHEVROLET/OLDSMOBILE



EBENISTERIE RENE CLOUTIER

- reproduction
- retouches et polissage à domicile
- decapage

QUEBEC 628-1544
Extérieur: 598-3750

DOCU-TEXTE LTÉE

Service bilingue sur traitement de texte «Editexte»

3291, chemin Royal Beauport G1E 1V8
Tél.: (418) 683-4600

Traitement de texte en tous genres

- Travaux
- Rapports
- Thèses
- Curriculum vitae

ERRATUM

Veuillez noter qu'une erreur de date s'est glissée dans certaines de nos circulaires "On en annonce toute une" qui ont été distribuées par la poste dans la semaine du 14 octobre.

ON AURAIT DÙ LIRE:
"... en vigueur dans tous les magasins CTR participants jusqu'au 31 octobre 1985."

AU LIEU DE:
"... jusqu'au 31 décembre 1985."

Nous nous excusons de cette erreur auprès de notre clientèle.

CTR SERVICE DE PNEUS CTR LTÉE

*D.S.F. Le concessionnaire peut vendre moins cher.
**D'après les méthodes d'essai de Transport Canada pour 1985, cette est une consommation pour Chevrolet Chevette avec moteur à cylindres de 4 litres et boîte manuelle à 5 vitesses.
***Voyez le concessionnaire GM pour obtenir tous les détails sur la "super protection" et la garantie des voitures neuves de GM.

Un sommet pour entériner les propositions soviétiques

◆ **SOFIA (AFP)** — Les dirigeants des sept pays du Pacte de Varsovie se réunissent à partir d'aujourd'hui à Sofia pour entériner et appuyer les récentes propositions soviétiques de désarmement, à quatre semaines de la rencontre Reagan-Gorbatchev à Genève, estimée-t-on dans la capitale bulgare.

Cette réunion du conseil politique consultatif du Pacte de Varsovie, la plus haute instance de cette alliance militaire, se déroulera durant 48 heures à huis clos dans la résidence gouvernementale de Boiano, dans la banlieue de Sofia, en présence du numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev, arrivé hier soir dans la capitale bulgare.

Le dispositif de sécurité mis en place pour la conférence de l'UNESCO réunie à Sofia depuis le 8 octobre, a été encore renforcé bien

que les dirigeants suprêmes des pays du Pacte de Varsovie seront invisibles durant leur séjour.

On s'attend généralement à ce que les six alliés de l'URSS (Bulgarie, Hongrie, Tchécoslovaquie, RDA, Roumanie et Pologne) apportent leur soutien total, dans une manifestation d'unité, aux propositions de désarmement faites à Paris, début octobre, par M. Gorbatchev.

Le numéro un soviétique avait proposé aux Etats-Unis, pour la première fois, non seulement de limiter les armements déjà existants, mais de procéder à leur réduction "véritablement radicale de 50 pour 100" en échange de l'abandon par Washington de l'Initiative de défense stratégique (IDS), c'est-à-dire du concept de la "guerre des étoiles".

Obstacles

Cette initiative soviétique qui pour les Occidentaux ne manque pas totalement d'intérêt, se heurte à deux obstacles. Le président Reagan a déclaré d'une part qu'il "ne marchandera pas" l'IDS. D'autre part, la définition des armements stratégiques apparaît inéquitable aux Occidentaux dans la mesure où elle inclut les euromissiles Pershing-2 (stationnés en RFA) et les missiles de croisière, alors qu'elle n'englobe pas les SS-20 soviétiques braqués sur les pays de l'OTAN.

Certains observateurs n'excluent pas par ailleurs la possibilité que les dirigeants du Pacte de Varsovie mettent à profit la réunion de Sofia pour annoncer des propositions complémentaires en matière de désarmement.



Violence aux Philippines
Deux personnes au moins ont été tuées par balles, hier à Manille, dans un affrontement entre les forces de l'ordre et 7.000 manifestants participant à une marche organisée sur l'ambassade des Etats-Unis pour protester contre la présence de troupes américaines aux Philippines et le soutien américain au président Ferdinand Marcos. Sur cette photo, un manifestant s'en prend au lance-pierres à un chauffeur de la police.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 1822(9)-289-856 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Lemelin et branche, en la municipalité de la paroisse de Sainte-Marguerite, M.R.C. La Nouvelle-Beauce et C.E. Beauce-Nord.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Québec, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny, L'Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chauveau, Jean-Talon, La Pêtrite, Limoulu, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 3 000 \$ ou chaque visé: 1 500 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Projet no 15335-290-856 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau de la Rivière de la Branche no 1, en la municipalité de Saint-Alfred et de Saint-François-Québec, M.R.C. Robert-Cliche et C.E. Beauce-Nord.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Québec, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny, L'Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chauveau, Jean-Talon, La Pêtrite, Limoulu, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 1 000 \$ ou chaque visé: 500 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Projet no 4087-291-856 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Taibot, en la municipalité de la paroisse de Saint-Gédéon, M.R.C. Beauce-Sartigan et C.E. Beauce-Sud.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Québec, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny, L'Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chauveau, Jean-Talon, La Pêtrite, Limoulu, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 1 500 \$ ou chaque visé: 750 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Projet no 28-292-856 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans la branche 2 de la rivière Bellefleur, en la municipalité des paroisses de Saint-François et de Saint-Jean, M.R.C. Le d'Orléans et C.E. Montmorency.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Québec, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny, L'Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chauveau, Jean-Talon, La Pêtrite, Limoulu, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 1 500 \$ ou chaque visé: 750 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Projet no 16034-293-856 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans les branches 2 à 6 du cours d'eau Plante-Lavertière, en la municipalité des paroisses de Sainte-Famille et de Saint-Jean, M.R.C. Le d'Orléans et C.E. Montmorency.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Québec, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny, L'Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chauveau, Jean-Talon, La Pêtrite, Limoulu, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 9 500 \$ ou chaque visé: 4 750 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Projet no 16396-294-856 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau de la Citerne et branches 1 et 2, en la municipalité de la paroisse de Saint-Jean, M.R.C. Le d'Orléans et C.E. Montmorency.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Québec, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny, L'Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chauveau, Jean-Talon, La Pêtrite, Limoulu, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 5 500 \$ ou chaque visé: 2 750 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Projet no 2325-296-856 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Turgeon, en la municipalité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Blandford, M.R.C. Beauce-Nord et C.E. Lotbinière.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Québec, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny, L'Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chauveau, Jean-Talon, La Pêtrite, Limoulu, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 2 000 \$ ou chaque visé: 1 000 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Projet no 4905-297-856 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Gosselin-Moisan et branches, en la municipalité de Lyster, M.R.C. L'Érabie et C.E. Lotbinière.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Québec, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny, L'Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chauveau, Jean-Talon, La Pêtrite, Limoulu, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 2 000 \$ ou chaque visé: 1 000 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Projet no 15033(2)-298-856 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le ruisseau Chez Adrien, en la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Portneuf, M.R.C. Portneuf et C.E. Portneuf.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région de Québec, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Charlevoix, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny, L'Islet, Portneuf, Charlesbourg, Chauveau, Jean-Talon, La Pêtrite, Limoulu, Louis-Hebert, Montmorency, Taschereau et Vanier, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 4 500 \$ ou chaque visé: 2 250 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Projet no 16273-300-856 — Travaux à prix forfaitaire — Exécution de travaux d'aménagement de l'Aboteau Saint-André-Est, en la municipalité de la paroisse de Saint-André, M.R.C. Kamouraska et C.E. Kamouraska-Témiscouata.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région du Bas-Saint-Laurent, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Bonaventure, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Kamouraska-Témiscouata, Matane, Matapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 10 000 \$ ou chaque visé: 5 000 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 10 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Projet no 6677-299-856 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Caron, en la municipalité de la ville de Notre-Dame-du-Lac, M.R.C. Témiscouata et C.E. Kamouraska-Témiscouata.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région du Bas-Saint-Laurent, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Bonaventure, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Kamouraska-Témiscouata, Matane, Matapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 10 000 \$ ou chaque visé: 5 000 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 10 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Kamouraska-Témiscouata, Matane, Matapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 2 000 \$ ou chaque visé: 1 000 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Projet no 9095-302-856 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Dupont et dans le cours d'eau Dupont-Fourier, en la municipalité de la paroisse de Saint-Donat, M.R.C. La Mills et C.E. Matapédia.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région du Bas-Saint-Laurent, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Bonaventure, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Kamouraska-Témiscouata, Matane, Matapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 1 500 \$ ou chaque visé: 750 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Projet no 6911-301-856 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans le cours d'eau Arthur Gagnon et branches 1 et 3, en la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu, M.R.C. Les Basques et C.E. Rivière-du-Loup.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région du Bas-Saint-Laurent, soit dans les circonscriptions électorales suivantes: Bonaventure, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Kamouraska-Témiscouata, Matane, Matapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 3 000 \$ ou chaque visé: 1 500 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Projet no 527-295-856 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans la Rivière Henri et dans le cours d'eau Champagne, en la municipalité des paroisses de Sainte-Agathe et de Saint-Gilles, M.R.C. Lotbinière et C.E. Lotbinière.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: cautionnement de soumission: 13 000 \$ ou chaque visé: 6 500 \$.

L'endroit où l'on peut obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction de l'Administration des Contrats et de la Gestion du Budget, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 4P3, tel. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces, cheque visé ou mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30, bureau de la Direction, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 7 novembre 1985.

Ferdinand Ouellet, Sous-ministre

Bureau du Contrôleur des Assurances

ORGANISME: SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TRANS-QUÉBEC INC. ET AL.

APPEL D'OFFRES — ASSURANCE NO: 316-85

RISQUE: Assurance contre le bris des machines

LIMITÉ DE LA GARANTIE: 10 000 000 \$

APPEL D'OFFRES — ASSURANCE NO: 317-85

RISQUE: Assurance responsabilité civile — formule générale

LIMITÉ DE LA GARANTIE: 10 000 000 \$ tous dommages confondus

APPEL D'OFFRES — ASSURANCE NO: 318-85

RISQUE: Assurance multirisques

LIMITÉ DE LA GARANTIE: Divers montants

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de 10 \$ (cheque ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Finances est requise pour obtenir les documents de soumission. Si le courtier désire soumissionner pour les trois appels d'offres, il doit transférer un montant de 30 \$. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise: (cheque visé) avec la soumission: 100 \$. Si le courtier soumissionne pour les trois appels d'offres, il doit inclure un cheque de 100 \$ avec chaque appel d'offres, c'est-à-dire un montant total de 300 \$. Il est bien important qu'un cheque de 100 \$ soit inclus avec chaque soumission individuelle dans son enveloppe respective.

Clôture des soumissions: Mercredi, 15h, le 11 décembre 1985.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horodateur installé au bureau de réception des soumissions.

Les documents nécessaires pour ces soumissions pourront être obtenus au Bureau du Contrôleur des Assurances, Service des Achats du Gouvernement, Édifice Place de la Capitale, 150, boul. St-Cyrille est, Québec, G1R 5K4 au 8e étage en personne et au 6e étage par la poste. Les documents seront disponibles à compter du 23 octobre 1985.

Le Contrôleur des Assurances, Pierre Blais

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Projet # 341-001 — Construction d'un stationnement de 158 places et d'un chemin d'accès au Parc de la Chute-Chaudière, Circonscription électorale de Lévis.

Le présent projet de développement est financé par l'Office de Planification et de Développement du Québec et mis en oeuvre en collaboration avec le Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 22 octobre 1985 par remise d'un montant de 10 \$ non remboursable soit en argent comptant, soit un cheque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services techniques, Édifice - Place de la Capitale - 150, boul. St-Cyrille, 16e étage, Québec, G1R 4Y3, téléphone: (418) 643-2210.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 18 000 \$ ou d'un cheque visé à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le Gouvernement du Québec ou par le Gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 9 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: Mardi, le 5 novembre 1985 à 15:00 heures.

Le sous-ministre, Pierre Bernier

Projet # 341-002 — Construction d'un bâtiment sanitaire avec les services extérieurs au Parc de la Chute-Chaudière, Circonscription électorale de Lévis.

Le présent projet de développement est financé par l'Office de Planification et de Développement du Québec et mis en oeuvre en collaboration avec le Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 22 octobre 1985 par remise d'un montant de 10 \$ non remboursable soit en argent comptant, soit un cheque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services techniques, Édifice - Place de la Capitale - 150, boul. St-Cyrille, 16e étage, Québec, G1R 4Y3, téléphone: (418) 643-2210.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 12 000 \$ ou d'un cheque visé à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur émises en garanties par le Gouvernement du Québec ou par le Gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de 6 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions: Mardi, le 5 novembre 1985 à 15:00 heures.

Le sous-ministre, Pierre Bernier

Service des achats du gouvernement

Projet	Description	Livraison
5300	8 200 paires de chaussures de sécurité pour hommes	Différents endroits de livraison

Clôture de la soumission: 5 novembre 1985 à 15 h

Les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Service des achats du gouvernement
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué. G1R 5K4
Tel. (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats, Jean-Claude Carreau

Ministère des Transports

Projet: 663-040-5 — Érection d'un système d'éclairage routier à l'échangeur de la route 15 avec la rue Louis-Morrin (sortie 55) dans la municipalité de Prevost, M.R.C. la rivière du Nord, circonscription électorale de Prevost.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 6 600 \$ ou chaque visé: 3 300 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué. G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255 est. Crémazie (1er), Montréal, Qué. H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est. Crémazie (1er), Montréal, Qué. H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions: 15:00 heures le mercredi, 6 novembre 1985.

Le sous-ministre, Pierre Michaud, ing.

Projet: 665-040-5 — Installation d'un éclairage routier sur l'Autoute 25 entre le boulevard Lévesque et la Montée Masson dans la municipalité de la Ville de Laval, M.R.C. de Laval, circonscription électorale de Mille-Îles. Longueur de 0,5 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de 5 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un cheque ou mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: 4 800 \$ ou chaque visé: 2 400 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats, Ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué. G1R 4Y9, téléphone: (418) 644-8848

OU

Service des Contrats, Ministère des Transports, 255 est. Crémazie (1er), Montréal, Qué. H2M 1L5, téléphone: (514) 873-6061



Un typhon fait 670 morts au Vietnam

◆ HANOI (AFP) — Le typhon numéro 8 qui s'est abattu la semaine dernière sur la province de Binh Tri Thien, dans le centre du Vietnam, a fait 670 morts, 128 disparus et 257 blessés, a annoncé, hier, un communiqué officiel vietnamien.

Il s'agit de la pire catastrophe jamais survenue dans cette région, précise le communiqué.

Près de 50,000 habitations ont été entièrement détruites et plusieurs centaines de milliers de personnes sont sans abri, indique encore le communiqué qui a lancé un appel à l'aide internationale pour venir en aide aux sinistrés.

Selon les informations publiées samedi par la presse, la plupart des écoles et hôpitaux seraient inutilisables et la population manquerait de médicaments.

Les communications téléphoniques étaient toujours coupées hier et, selon la presse, la totalité du réseau d'électricité et de téléphone a été détruit.

Selon le service de lutte contre les typhons, une nouvelle dépression baptisée Dot pourrait s'abattre aujourd'hui sur le centre du Vietnam.

et l'alerte générale a été donnée dans les zones menacées.

Dot, qui a dévasté les Philippines au cours du week-end, y a fait au moins 63 morts et plusieurs milliers de sinistrés ont dû être ravitaillés par avion et hélicoptère en nourriture et en médicaments.

Carambolage meurtrier

Treize personnes, dont quatre enfants, ont été tuées et 36 autres blessées, hier, au sud de Lancaster (nord-ouest de l'Angleterre), lors du plus grave accident jamais survenu sur une autoroute britannique. Pour des raisons encore inconnues, 11 véhicules se sont télescopés, provoquant plusieurs incendies.

Un "téléphone rouge" au service de la presse

◆ GENEVE (AP) — Le Comité international de la Croix-Rouge a annoncé hier l'ouverture d'une ligne téléphonique permanente d'urgence pour permettre à l'organisation humanitaire internationale d'intervenir rapidement au cas où des journalistes

couvrant des crises importantes venaient à disparaître, à être blessés ou capturés.

La Croix-Rouge, qui répond ainsi à une demande formulée en avril lors d'une réunion sur "la sécurité des journalistes en missions dangereuses", a expliqué que cette li-

gne était destinée aux directeurs des organes de presse et aux associations nationales et internationales de journalistes. Elle doit leur donner le moyen de contacter immédiatement la Croix-Rouge et de demander son aide si nécessaire.

carrières et professions

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3266**

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

HYGIENISTE DENTAIRE


demandé(e)

à temps partiel

17 heures minimum à Beauport

Pour plus de renseignements appelez

661-9375



COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC COMMISSION DE L'ÉVALUATION, DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AVIS PUBLIC

Prenez avis que la Commission de l'évaluation, des finances et du développement économique siègera le 23 octobre 1985 à 19h à l'Auditorium de la Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue St-Joseph est, Québec, afin de prendre connaissance des points mentionnés à l'ordre du jour suivant:

1. Prière
2. Mot de bienvenue du président
3. Adoption du compte rendu de la réunion du 10 septembre 1985
4. Période de questions du public sur les sujets mentionnés à l'ordre du jour
5. Présentation du Service de l'évaluation relativement aux incitatifs fiscaux visant à l'augmentation des rendements agricoles et forestiers
6. Fixation de la prochaine réunion
7. Période de questions du public sur tout sujet touchant à la compétence de la Commission
8. Levée de l'assemblée

Toute personne qui désire intervenir auprès de la Commission doit le faire au cours des périodes de questions mentionnées à l'ordre du jour et doit au préalable s'être inscrite, avant le début de la réunion, sur la liste des personnes habilitées à poser des questions aux membres de la Commission.

Pour information additionnelle, contactez monsieur Michel Quimper au numéro 529-8771.

Denis St-Martin, avocat
Secrétaire de la CUQ

Le 17 octobre 1985

Des études universitaires et une carrière d'avenir

Voilà ce que vous offrent les Forces armées canadiennes.

Le programme de formation d'officiers de la Force régulière offre, aux étudiants possédant la formation requise, les avantages suivants:

- La gratuité des études à l'un de ses Collèges militaires.
- Un salaire garanti pendant la durée du cours.
- L'accès à un vaste choix de programmes universitaires accrédités du 1er cycle.
- La possibilité de pratiquer de nombreuses activités sportives et culturelles.
- Un emploi assuré après l'obtention d'un diplôme.

Pour plus de renseignements concernant les exigences et les avantages des divers programmes de formation d'officiers, visitez le Centre de recrutement le plus rapproché ou appelez-nous à frais virés — consultez les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement ».

**Imbattable...
la vie dans les Forces.**



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES



Avez-vous les moyens d'être malade?

L'assurance-maladie du Québec ne couvre pas tout et les soins médicaux coûtent cher.



Si vous n'êtes pas protégé par une assurance-maladie complémentaire, la CROIX BLEUE peut vous fournir l'assurance que la maladie ou un accident n'emportera pas votre portefeuille.

Nous vous offrons un régime d'assurance-maladie pour vous ou pour votre famille.

Tout ça, sans examen médical ni questionnaire.

Exemples de frais que notre régime d'assurance-maladie peut vous aider à payer:

- Séjour en chambre privée ou semi-privée
- Soins de convalescence (maladie chronique et readaptation)
- Médicaments ne pouvant être obtenus que sur ordonnance et transport ambulancier (pour les moins de 65 ans)
- Soins infirmiers privés à domicile
- Traitements de physiothérapeutes, de chiropraticiens, de podiatres
- Analyses de laboratoire

Il n'y a pas d'âge pour se protéger, mais il y a une date limite pour adhérer: le 31 octobre 1985.

Date d'effet de la protection: le 1^{er} décembre 1985.

Pour plus de renseignements, téléphonez à:

MONTREAL (514) 286-8403	SHERBROOKE (819) 562-3000	QUÉBEC (418) 681-0581	DE PARTOUT AILLEURS 1-800-361-5139 (sans frais)
-------------------------	---------------------------	-----------------------	---

Au service des Québécois depuis 43 ans

Pour vous prévaloir de ce régime, vous devez poster ce coupon avant le 31 octobre 1985. Veuillez m'envoyer immédiatement (sans obligation de ma part) tous les renseignements nécessaires ainsi qu'une demande d'adhésion.

Nom _____ (En lettres majuscules) Âge _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

**CROIX BLEUE
MUTUELLE-VIE
DU QUÉBEC**

L.S. C.P. 910, Succursale "B", Montréal, Québec H3B 3K8

JUSQU'À
48
MOIS

TAUX DE CRÉDIT DE

9,5%

DE

MAINTENANT DISPONIBLE.†




CAVALIER**/SUNBIRD**

CAMARO**/FIREBIRD**

PONTIAC FIERO**

CHEVETTE/ACADIAN

†Aux acheteurs admissibles à ce taux sur la somme totale financée pour toute la durée du contrat, jusqu'à un maximum de 48 mois. Il faut prendre livraison au détail avant le 20 novembre 1985 pour être admissible. Voyez les concessionnaires GM participants pour tous les détails. Le taux de 9,5% est disponible pour les modèles neufs de 1985 et de l'année précédente livrés jusqu'à la date d'expiration inclusivement. **Sur des modèles neufs spécialement équipés avec boîte de vitesses manuelle.

LE MONDE

Peres veut la fin de l'état de guerre avec la Jordanie

◆ **NATIONS UNIES** (d'après AFP et AP) — Le premier ministre israélien, M. Shimon Peres, a proposé hier à la Jordanie de mettre fin "immédiatement" à l'état de guerre avec Israël et s'est dit prêt à se rendre à Aman cette année pour y participer à une éventuelle conférence de paix sur le Moyen-Orient.

Au cours d'une allocution prononcée au siège de l'ONU à New York, M. Peres a proposé que des "petites équipes d'experts" se réunissent dans les 30 jours pour discuter de l'organisation d'une conférence internationale qui permettrait de faire démarrer des négociations directes entre Israël et les pays arabes, afin d'aboutir à des "traités de paix" et à une solution du problème palestinien.

Le chef du gouvernement israélien a toutefois exclu toute participation à une telle conférence de l'Organisation pour la libération de la Palestine, affirmant que les né-

gociateurs doivent "représenter la paix et non la terreur". Israël considère l'OLP comme une organisation terroriste.

A l'adresse de l'URSS, il a souligné que parmi les membres permanents du Conseil de sécurité invités à participer à cette conférence, "ceux qui limitent leurs relations diplomatiques à une seule partie (au conflit) s'excluent d'eux-mêmes" d'un rôle de soutien aux négociations.

M. Peres, qui a demandé à tous les protagonistes du Moyen-Orient de mettre un terme à la violence, a proposé à la Jordanie de mettre fin immédiatement à l'état de guerre avec Israël. "Israël, a-t-il dit, déclare ceci volontiers dans l'espoir que le roi Hussein est prêt à la réciprocité".

De nombreuses délégations, dont celles de la plupart des pays arabes, ont quitté la salle de l'assemblée générale au moment où M. Peres est monté à la tribune.



Mmes Ortega et Reagan, qui participaient toutes deux à l'ONU à la conférence des premières dames sur les abus de la drogue, ont apparemment mis de côté hier les différends qui opposent leurs maris pour affronter la presse.

Ortega invite Reagan à la normalisation

◆ **NATIONS UNIES**, New York (AFP) — Le président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, a appelé les Etats-Unis à mettre fin à leurs entreprises de déstabilisation contre son pays et à normaliser leurs relations avec Managua, hier, au siège des Nations unies à New York.

"La parole est maintenant au président des Etats-Unis.

"Laissons-le répondre le 24 octobre lorsqu'il s'adressera à cette assemblée, et voyons si, en hommage au 40e anniversaire des Nations unies, il est prêt à normaliser les relations avec le Nicaragua (...). Ceci est notre proposition de paix. La paix en Amérique centrale dépend de sa réponse."

De source informée, on indique

que M. Daniel Ortega souhaite rencontrer le président Ronald Reagan, qui sera aux Nations unies les 23 et 24 octobre, et qu'il a demandé au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, de faciliter une telle entrevue.

Il aura au moins deux occasions de le faire, notent les observateurs. Tous les dirigeants mondiaux présents aux Nations unies ont été invités à un déjeuner commémorant les 40 ans de l'ONU demain par M. Perez de Cuellar. Le président Reagan donnera de son côté dans la soirée, le même jour, une réception pour les mêmes dignitaires. Le président Ortega a été invité à cette réception qui se déroulera à l'hôtel Waldorf Astoria.

AVIS DU SCRUTIN VILLE DE LORETTEVILLE AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRESENT DONNE que le scrutin est nécessaire pour la Ville de Loretteville, quartier 1, 2, 3, 4, 5, 6 et que ce scrutin sera tenu le dimanche 3 novembre 1985. De plus, les personnes suivantes sont mises en candidatures:

ELECTION DU MAIRE

Jean-Marie Beaulieu
Chef de division, 53, rue Parent, Loretteville
Claude Thivierge
Technicien génie civil, 249, rue Château d'Eau, Loretteville

ELECTION DES CONSEILLERS

- **QUARTIER NO 1 (BELLEVUE)**
Gérard Drolet
Représentant, 43, rue Loranger, Loretteville
Jean-Jacques Rousseau
Comptable, 103, rue St-Maurice, Loretteville
- **QUARTIER NO 2 (PINCOURT)**
François Bergeron
Gérant des ventes, 30, boul. Johnny-Parent, Loretteville
Gérald Savard
Administrateur, 124 1/2, rue Giroux, Loretteville
Guy Turcotte
Agent d'approvisionnement, 120, rue Martel, Loretteville
- **QUARTIER NO 3 (L'ORME)**
Marc-André Boulet
Comptable, 11, rue des Myrtilles, Loretteville
James Dennis
Représentant, 21, rue Notre-Dame-de-Fatima, Loretteville
- **QUARTIER NO 4 (CHATEAU D'EAU)**
Gérard Deltell
Etudiant, 510, boul. Valcartier, Loretteville
Andrée L. Pichette
Femme d'affaires, 263, rue des Cascades, Loretteville
Marcel Martel
Fonctionnaire, 15, rue des Cèdres, Loretteville
Bruno Savard
Agent immobilier, 57, rue Morissette, Loretteville
- **QUARTIER NO 5 (DU FAUBOURG)**
Robert Martel
Professeur, 186, boul. des Etudiants, Loretteville
Jean Rochette
Notaire, 119A, rue du Golf, Loretteville
- **QUARTIER NO 6 (DU CAP)**
Gabriel Bouchard
Sous-directeur des ventes, 1, Parc Gravel, Loretteville
Denis Giguère
Gérant des ventes, 34, rue des Jésuites, Loretteville

Les bureaux de vote par anticipation sont ouverts le dimanche 27 octobre 1985 de 14 à 22 heures (Heure normale) et sont établis à l'endroit suivant:

Centre socioculturel Marc Forrez
150, boul. des Etudiants, Loretteville

Les bureaux de vote sont ouverts le dimanche 3 novembre 1985 de 9 à 19 heures et sont établis dans les endroits suivants:

- Quartier no 1: Ecole St-Jean-Baptiste
40, boul. Johnny-Parent, Loretteville
- 2: Ecole Morissette
46, rue St-Louis, Loretteville
- 3: Ecole Notre-Dame-de-Fatima
211, boul. Bastien, Loretteville
- 4: Club social de Loretteville Inc.
40, rue Morissette, Loretteville
- 5: Centre socioculturel Marc Forrez
150, boul. des Etudiants, Loretteville
- 6: Ecole La Source
204, boul. des Etudiants, Loretteville

L'addition officielle des votes se fera à l'Hôtel de Ville au 305, rue Racine, Loretteville le soir même du scrutin, au fur et à mesure que les boîtes de scrutin me parviendront. Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.
DONNE SOUS MON SEING, à Loretteville ce 20e jour d'octobre 1985
Pierre Garneau, président d'élection

UN RÊVE ENFIN RÉALISÉ!



UN PIANO ou un orgue BALDWIN
livre chez-vous en moins de 24 heures.

AUCUN COMPTANT
1^{er} VERSEMENT 15 MARS 1986

Studio d'orgues et pianos Baldwin

2661, boul. du Versant-Nord, Ste-Foy - 651-3639



AUBAINES EATON CANADA

Evénement tricot

Un choix des plus excitants
et les mêmes prix que l'an dernier!

Prix
Eaton **16⁹⁹**
ch.

Il n'y a pas de meilleur moment pour choisir des chandails qu'en ce temps-ci de l'année. Ils sont tous là! On n'y trouve que des jolis motifs et que des couleurs pimpantes et fraîches. Et chez Eaton, la sélection est plus qu'abondante grâce au puissant pouvoir d'achat de nos acheteurs. Et à ce **prix spécial de 16.99**, il n'y a pas de meilleure occasion!

Du choix, du choix, que du choix!

- Cardigans, pulls, gilets, motifs jacquards, ajourés, intarsias, rayures, tons unis.
- Encolures bateau, ras du cou, manches courtes, longues ou chauves-souris.
- Modèles en mélange de laine, acrylique, mélange d'acrylique, coton, mélange de soie.
- Choix de coloris dans le lot.
- Tailles petite, moyenne et grande.
- De nombreux modèles présentement en stock seront également à prix réduits.
- Venez voir notre vaste collection aux boutiques Mode junior, pour jeunes femmes ainsi qu'à nos sections mode à prix budget.



SAINTÉ-FOY
Place Ste-Foy
653-9331

QUÉBEC
Galeries de la Capitale
627-5811

LÉVIS
Galeries Chagnon
833-7744

EATON
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX